

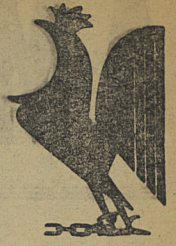


Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE  
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



Vous savez, chers amis, que depuis fort longtemps (depuis 1950) le montant de la cotisation (300 francs) est resté inchangé.

Votre Comité Directeur a toujours défendu avec opiniâtreté le maintien de ce chiffre à seule fin que la cotisation annuelle ne puisse être une gêne dans certains foyers.

Il est vrai qu'il avait été autorisé à adjoindre à ce chiffre le mot « minimum », ce qui permettait, à ceux qui le pouvaient, de nous adresser un reliquat. Heureusement pour nos finances, un grand nombre

de nos amis ont usé de cette disposition et, grâce à eux, nous avons pu soulager bien des détresses.

Mais, maintenant, il s'avère que ce chiffre de 300 francs est nettement insuffisant. Depuis 1950, nos frais ont doublé (journal, secrétariat, correspondance, etc.) et les dons, pour être effectifs, doivent être plus importants. Aussi une augmentation de la cotisation est-elle devenue indispensable. C'est pourquoi :

## Avis très important

« Le Comité Directeur, dans sa séance du jeudi 6 octobre 1955, a décidé, à l'unanimité, de proposer à l'Assemblée générale de 1956 que la cotisation 1956 soit portée à :

**QUATRE CENTS FRANCS (minimum)**

« Cette question sera portée

à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. »

Nous espérons que cette légère augmentation aura votre agrément à tous. Trop de nos camarades sont dans les hôpitaux et sanas, traînant des séquelles de la captivité, trop de deuils dans nos familles augmentent le nombre de nos veuves et de nos orphelins. Il faut réagir. Notre tombola, dont nous vous parlons par ailleurs, nous aide puissamment, mais, pour ne pas faire trop souvent

appel à votre générosité, elle n'a lieu que tous les deux ans. Et, pendant ces deux années, des êtres souffrent qui ont besoin de notre aide.

Aussi bien, demandons-nous à nos camarades, en attendant que l'Assemblée générale ait statué sur cette question, de bien vouloir, en réglant leur cotisation 1956, nous adresser au minimum la somme de quatre cents francs (400).

Ce sera de leur part un tacite acquiescement à la proposition du Comité Directeur.

H. Perron.

## NOTRE FÊTE DU X<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Nos journées nationales se suivent et... se ressemblent.

En effet, chaque année, au mois d'octobre, nous célébrons la Journée du Souvenir V B, et, chaque année, nous employons les mêmes mots : succès, triomphe, sympathie, réussite complète, etc., etc. pour en faire le compte rendu. Et nous terminons invariablement notre article en proclamant : les absents ont tort !

Cette année, il en sera de même. Seul le cadre a changé. Afin de profiter de la venue de nos camarades provinciaux, à Paris, pour le Salon de l'Auto, le Comité Directeur de l'Amicale, en accord avec celui du V A, avait décidé d'organiser la Journée nationale, en même temps que la célébration du X<sup>e</sup> anniversaire de notre Libération, dans la région parisienne.

Et, profitant du beau temps que nous a laissé un été ensoleillé, nous avons transporté nos pénates dans la banlieue parisienne, à Joinville-le-Pont. Ce choix s'est avéré d'ailleurs fort justifié, tant par la réception cordiale que nous a faite la municipalité, que par le cadre charmant où se sont déroulées nos agapes.

Mais donnons tout de suite un bref aperçu de notre manifestation.

A 10 heures, la Municipalité de Joinville recevait en son Hôtel de Ville les participants belges et français à la Journée nationale V A-V B. Une foule nombreuse — et combien sympathique — se pressait dans les salons de la maison commune joinvillaise. Nos amis belges, les Bureaux des V A et V B furent accueillis par le Maire de Joinville, entouré de conseillers municipaux, dans la grande salle des délibérations.

Notre hôte salua, en termes émouvants, la délégation belge et rappela la fraternité d'armes qui, en 1914-1918, unissait Français et Belges. Il tint à souligner l'admirable courage de cette nation amie, petite par son étendue, mais si grande par l'héroïsme de son peuple. En tant qu'ancien combattant de 14-18, il tint à souligner l'admiration qu'il éprouve pour la Belgique tout entière et la joie qu'il a, en cette Journée nationale V A-V B, de voir sa commune choisie pour la célébration de cette fête annuelle. Il remercia les Bureaux V A et V B de leur gentille initiative et il leva son verre au succès complet de la manifestation.

Au nom de nos camarades belges, le Dr David, dans une brillante improvisation, remercia chaleureusement la ville de Joinville de sa belle réception et des mots élogieux prononcés par son maire, et il tint à affirmer que, si, dans les épreuves difficiles, on trouvait toujours les Belges à côté des Français, il était certain qu'aujourd'hui, dans la joie de cette belle journée, les amis belges seraient en tête.

Puis notre ami Langevin, au nom des Amicales V A et V B, tint à souligner l'admirable conduite des enfants de Joinville lors des combats pour la Libération de la France.

« Cette journée », dit-il, « est pour nous la Journée du Souvenir. Nous n'oublions pas le sacrifice de nos anciens de 14-18, ni celui des fils de Joinville qui luttèrent pour notre libération. Dans un instant, nous irons fleurir leurs monuments. Notre Journée nationale ne serait pas complète si le souvenir de nos disparus n'était pas célébré. Et, en pensant à eux, nous pensons également à tous ceux qui donneront leur vie pour une juste cause. »

La réception terminée, le cortège se forma devant l'Hôtel de Ville. Précédés de la fanfare « La Ville de Paris », des drapeaux français et belge et des représentants de la Municipalité la délégation belge et les Amicales V A et V B se rendirent, tout d'abord au monument élevé à la mémoire des résistants joinvillais, puis au Monument aux Morts de la ville. Des gerbes aux couleurs belges et françaises furent déposées devant chaque monument.

(Voir la suite page 8)

## NOS RÉUNIONS MENSUELLES

Nous avons le plaisir d'annoncer aux membres de l'Amicale que nous reprenons nos réunions mensuelles. Elles auront lieu tous les premiers jeudis de chaque mois, de 18 h. à 22 h.

La première réunion aura donc lieu le

**JEUDI  
1<sup>er</sup> DECEMBRE 1955  
de 18 h. à 22 h.  
au siège de l'Amicale**

Nous signalons à nos amis qu'ils pourront dîner, à partir de 20 heures, au Club du Bouthéon, pour le prix de 265 francs. On peut venir avec sa famille passer la soirée du jeudi en famille.

Le Comité Directeur vous attend... et dînera avec vous.

## UN SOUVENIR DE « LA ROULOTTE »

Lorsqu'avant la guerre je présentai le Bar des Vedettes, le charmant Tristan Bernard passait quelquefois, rue François-I<sup>er</sup>, et nous faisait l'amitié de boire un verre avec nous.

Tristan Bernard fut non seulement un des hommes les plus spirituels de son époque, mais aussi — ce qui est plus rare chez les humoristes — un des meilleurs.

Il était d'une bonté exceptionnelle. Parfois, il disait une histoire au micro. Quand j'en avais le loisir, je le raccompagnais et c'est marchant à petits pas dans l'apaisement de la méridienne que j'ai entendu ses meilleurs « mots ». Je connais presque toutes ses histoires, j'en tiens beaucoup de première main, certaines me reviennent souvent déformées.

Invité à prendre le thé dans un immeuble parisien, Tristan s'engage dans l'escalier à la suite d'un monsieur distingué, après avoir considéré d'un œil torve la pancarte : « L'ascenseur est en panne ».

La donneuse de thé demeurait au

demier étage. Ils montaient lentement. Le monsieur distingué laissa échapper au nez de son suivant soufflant ce dont le pudique Larousse dit : « On doit éviter d'employer ce mot ». Je me demande pourquoi puisque, lorsqu'il est de nonne, nul ne rougit de le dire. Un autre pudique l'avait baptisé « zéphyr congréganiste », et, mettant le plus doct dans son assiette, il ajoutait : « Permettez-moi de prendre celui de la mère supérieure ».

Mais revenons à notre mouton frisé. Tristan s'était arrêté net, en équilibre sur deux marches; alors le monsieur distingué se retourna et, faisant prouter ses lèvres, dit prenant un air qu'il aurait souhaité détaché : « C'est bien imité, hé ? ». L'auteur du « Petit Café » questionna placidement : « Soit pour le bruit, je comprends bien, mais pour l'odeur comment faites-vous ? »

Ainsi, un soir, en Silésie, notre baraque résonna, après l'extinction des feux, d'un de ces bruits sonores et triomphants. Dans le silence relatif qui suivit, mon voisin du dessous dit d'une voix bien timbrée : « Allons, encore un de libéré ! » Nous nous endormîmes le sourire aux lèvres. Malheureusement c'était l'exception qui confirme la règle car le sinistre personnage qui était l'auteur de cette boutade répétait à longueur de journées : « Nous allons crever ici ! » Et c'était fort déprimant. Oublions ce défaitiste, comme lui-même a oublié; car je l'ai retrouvé anobli et chansonnier montmartrois à... Nice.

Ce dont je voudrais me souvenir ce sont ceux qui inséraient dans notre triste quotidien leur bonne humeur et leur humour, tel ce long Pierrot lunaire et farfelu dont on avait fait le directeur de la « Roulotte ». Un adorable fantaisiste qui teinte nos images du camp de couleurs légères. Turgis qui écrivait de si jolies lettres à son chat, dont toutes les lignes précieuses ne comportaient que des miaou et des ra-ra-rau. Turgis que je revois coiffé d'un soulier ou se coiffant d'une gamelle pleine. Turgis dégustant avec dignité son chocolat dominical dans un pot de chambre en verre ! Est-il vrai que ce zazou, qui lui aussi était chansonnier, est devenu un sage employé tandis que l'employé plein d'assurance devenait un branquignol ?

Comment ce pot de chambre translucide avait-il atterri dans la baraque de la « Roulotte » ? Oh, j'avais eu assez de mal à le trouver. On avait décidé de jouer « On purge Bébé », de Feydeau. C'était affaire délicate, mais la difficulté ne fut point tant de trouver un Teto, qui aurait dû avoir sept ans, que de découvrir, à Villinger, l'accessoire, mieux les accessoires indispensables à la mise en scène. (Vous vous souvenez de ce qu'elle comporte plusieurs vases de nuit.)

Georges H. Patin.  
(Voir la suite page 8)

## ET VOICI NOTRE TOMBOLA

Le départ va être donné car nous sommes en possession de toutes les autorisations nécessaires; les billets sont imprimés, les carnets numérotés, les enveloppes prêtes et notre tombola 1956 que nous appelons fièrement « Tombola de l'Entr'aide » et dont le bénéfice est intégralement réservé à nos malades et à nos orphelins va démarrer.

Tous les deux ans, nous venons, chers amis, faire appel à votre dévouement. Croyez bien que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous vous mettons à contribution. Mais la misère est toujours là, tenace, prête à dévorer des foyers que la maladie guette. Il nous faut des combattants pour lutter contre cette misère. Pourquoi ne ferions-nous pas appel aux membres de l'Amicale qui depuis toujours ont répondu « Présent ! » quand il s'agit d'entr'aide ?

**N'oubliez jamais, camarades, que nous ne pouvons compter que sur vous.**  
**Pensez tous que notre Tombola est notre unique ressource pour alimenter notre Caisse de Secours.**

Aussi le succès de notre « Tombola de l'Entr'aide » ne dépend que de vous. Vous seuls devez, par tous vos efforts, par votre dévouement inlassable, assurer le placement des billets.

Depuis la Tombola 1954, il s'est déroulé bien des drames. Nous avons, hélas ! enregistré de nombreux décès et de nouveaux orphelins sont venus grossir les rangs de ceux qui étaient déjà pris en tutelle par l'Amicale. De plus, sanas et maisons de repos reçoivent un contingent de plus en plus fourni d'anciens prisonniers.

**Il nous faut de l'argent !** La « Tombola de l'Entr'aide » peut nous en procurer. Mais il faut pour cela que vous vous lanciez, camarades, dans la bataille de l'entr'aide.

**Unissez vos efforts pour que le succès réponde à nos espoirs.**

Placez nos billets de Tombola autour de vous. Notre Tombola vous donne toutes garanties puisqu'elle est autorisée par le Ministère de l'Intérieur et contrôlée par la Préfecture de Police.

Son capital est de : **UN MILLION**

(20.000 billets à 50 francs en 2.000 carnets de 10 billets chacun)

**Un super gros lot : UNE MACHINE A LAVER.**  
**Des gros lots :** Un CYCLOMOTEUR; un Moulin à Café électrique; un Rasoir électrique; un Appareil photographique, etc., etc., ...et de très nombreux lots de consolation. **(Il y aura un lot par carnet.)**

Nous espérons adresser à chacun d'entre vous au moins un carnet. Mais nous vous prions instamment, si vous ne pouvez ou ne voulez vous occuper de placer des billets, de nous retourner les carnets immédiatement; nous pouvons les replacer. Nous demandons donc à nos amis qui peuvent placer d'autres carnets de nous le faire savoir afin d'écouler les invendus.

Donc, chers amis, au travail ! Ne ménagez pas vos efforts ! Pas de défection ! Que notre « Tombola de l'Entr'aide 1956 » soit un triomphe grâce à vous.

H. Perron.

## QUELQUES RENSEIGNEMENTS

Gardez les talons des carnets placés en entier

Envoyez-nous les fonds récoltés avant le 10 février 1956

Si vous pouvez, joignez-y votre cotisation 1956 (minimum 400 fr.)

Le tirage aura lieu le 26 février 1956, jour de notre Assemblée générale. Venez-y nombreux



# AMICALISTES

Pour faciliter vos achats !  
 pour que vous les fassiez le plus économiquement possible !  
 Pour que vous sachiez exactement où vous adresser, le

## GROUPEMENT ÉCONOMIQUE D'ACHATS

vient d'éditer son magnifique  
**CATALOGUE 1955-56**

- TOUS LES MEUBLES MODERNES ET DE STYLE
- MEUBLES LAQUÉS
- MEUBLES DE CUISINE
- BIJOUTERIE
- JOAILLERIE
- ORFÈVRE
- HORLOGERIE
- MONTRES
- PENDULES
- CARILLONS
- VÊTEMENTS HOMMES, DAMES
- JEUNES GENS
- GARÇONNETS
- FILLETES
- IMPERMÉABLES
- VÊTEMENTS DE CUIR
- LINGE DE MAISON
- SOIERIES
- TISSUS
- LAINAGES
- RIDEAUX - VOILAGE
- COUVERTURES
- COUVRE-PIEDS
- FOURRURES
- PELLETIERES
- PARFUMERIE
- CHAUSSURES HOMMES, DAMES, ENFANTS
- MAROQUINERIE
- ARTICLES DE VOYAGE
- PORCELAINES
- CRISTAUX
- OBJETS D'ART
- APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- LAMPES - LUSTRES



- TOUS LES APPAREILS MÉNAGERS
- MACHINES À LAVER
- FRIGIDAIRES etc.
- TOUS LES MODELES DE CHAUFFAGE :
- RADIATEURS
- CUISINIÈRES
- RÉCHAUDS, etc.
- RADIO
- TÉLÉVISION
- DISQUES
- TOURNE-DISQUES
- PHOTO - CINEMA
- OPTIQUE
- TAPIS - MOQUETTES
- DESCENTES DE LIT
- LINOS, etc.
- PAPIERS PEINTS
- PEINTURES
- JOUETS
- VOITURES D'ENFANTS
- LANDAUS
- POUSSETTES
- JEUX DE SOCIÉTÉ
- ET DE SPORT
- CYCLES - MOTOS
- ARTICLES DE SPORT
- APPAREILS SANITAIRES
- OUTILLAGE
- MAISON
- JARDIN

Ce Catalogue est envoyé **GRATUITEMENT** sur simple **DEMANDE** adressée au **GROUPEMENT ÉCONOMIQUE D'ACHATS**  
 12, Rue de Paradis  
 PARIS-X<sup>e</sup>

- Adresses répertoriées des fournisseurs agréés par le G.E.A.
- 144 pages dont 124 entièrement illustrées (présentation des articles vendus par nos fournisseurs)
- 20 pages de texte donnant tous les renseignements sur notre GROUPEMENT D'ACHATS

Malgré l'importance du tirage, il est prudent d'adresser votre demande de catalogue dans le plus bref délai



UTILISEZ LES BONS D'ACHAT

VOUS REALISEREZ DE SERIEUSES ECONOMIES



Mon curé chez les P.G.

de Robert Javelet

« Un livre se défend, se justifie ou se condamne lui-même », écrivait un jour Raymond Guérin, ce bel écrivain qui vient de mourir. « Ce qui compte c'est la sincérité, c'est la probité de l'entreprise. » Si ces phrases me reviennent en mémoire, c'est que cette sincérité, cette probité sont précisément des caractéristiques de « Mon curé chez les P.G. » et que le livre n'a nul besoin d'autre défense.

L'abbé Robert Javelet, — car l'auteur est prêtre comme son héros, l'abbé Riquet, avec qui il a certainement maints autres points communs, sans que pour autant il s'agisse d'une autobiographie, — l'abbé Robert Javelet nous apporte, parmi tant d'autres tableaux de la captivité déjà publiés, un témoignage particulièrement attachant, pour ceux qui ont connu la vie entre les barbelés ou dans les Arbeitkommandos, parce qu'il ne se laisse entraîner ni par le

désir de soutenir une thèse ni par la prétention d'écrire pour l'Histoire (avec une majuscule).

Il ne peint pas systématiquement en noir tous nos gardiens pas plus qu'il n'affuble de tin candide chacun des P.G. au milieu desquels l'abbé Riquet mène sa vie errante. Son héros lui-même, bien que d'Eglise, ne nous est pas présenté comme un saint de vitrail mais plus simplement et plus humainement comme une créature de bonne volonté.

Et c'est un des mérites de l'ouvrage que plein d'une foi sous-jacente, il ne cherche pas à nous l'imposer, ce qui, d'ailleurs, est sans doute la meilleure voie pour la faire comprendre.

De même dans son ton, il nous fait retrouver le naturel, — je ne dis pas le naturalisme, — qui régnait dans nos communautés d'hommes si différents d'origine... et si semblables dans leur misère, tour à tour et sans mesure mis en joie et plongés dans la mélancolie.

Tout cela, écrit d'une plume alerte, mais ferme, nous ramène sans effort à plus de dix ans en arrière et nous nous retrouvons, nous et nos compagnons, à chacune des pages de ce livre dont on souhaite, — en arrivant à la der-

nière, sans nous être aperçu de ce qu'il en a trois cent cinquante, — qu'il ait une suite.

Bêtes, mes amis

de Roger Pécheyrand

Il ne s'agit point d'un livre sur la captivité mais de l'œuvre d'un ancien captif que nous n'avons pas la prétention de présenter à nos camarades qui connaissent et l'écrivain et l'homme, un de ceux de Kawa-Ruska.

Cette fois, cet amoureux de la nature, cet observateur patient de la vie dont elle grouille, s'est attaché à suivre la lutte quotidienne des bêtes lancées les unes contre les autres par l'instinct dominant, celui de la conservation, celui de satisfaire sa faim.

Roger Pécheyrand, au long de ce livre, abondamment illustré de photographies remarquables, entraîne le lecteur au milieu de ces combats qu'il connaît parfaitement et qu'il décrit, à la fois en naturaliste et en poète.

Et nous le suivons, dans son domaine, émerveillés de tout ce qu'il nous fait découvrir, car faute d'un guide aussi averti, nous serions passés sans voir grand' chose... et surtout sans comprendre.

M.-L.-C. M.

Rappelons que nous tenons à votre disposition à l'U.N.A.C. tous les livres touchant à la captivité et notamment :

- Mon curé chez les P.G., par Robert Javelet ..... 500 fr.
- Un certain soir, par Michel André ..... 530 fr.
- Les prisonniers passionnés, par Jacques Desbordes .... 570 fr.
- Stalag, par Louis Charpentier (Illustration de Michel Douay et Henri Rigal) ..... 200 fr.

- Histoire du Temps Perdu (édité par le Stalag V B)..... 350 fr.
- Les hommes parqués, par Bernard Esdras-Gosse ..... 350 fr.
- La guerre des humbles, de Georges Moussel, ex-VI G ..... 395 fr.
- Le pain moisi, de G. Bichard, ex-P.G. .... 250 fr.
- Fierté d'hommes libres, de Gilbert Appert ..... 300 fr.
- Les indomptables, du général Le Brigant ..... 250 fr.
- Babel germanique, de Pierre Destenay ..... 270 fr.
- L'Appel d'Eve, de G. Bichard ..... 150 fr.
- Place-forte Koenigsberg, de Louis Clapier ..... 390 fr.
- Je n'étais pas prisonnier, d'Adrien Metzger ..... 435 fr.
- J'ai mal commencé ma vie, de Pierre Andrieux ..... 285 fr.
- Brimborion, de J.-J. Agaspit ..... 235 fr.
- Dites-le leur, de J.-J. Agaspit ..... 235 fr.
- La maison des otages, de André Frossard ..... 235 fr.
- Etc., etc., etc...

Tous ces prix s'entendent franco contre chèque bancaire ou chèque postal adressé à notre C.C.P. : Paris 3152-11, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), où vous pouvez adresser vos commandes comme pour tous autres livres de votre choix.

Pour envoi recommandé, 30 fr. de supplément.

Car cette liste n'est pas limitative et nous sommes à votre disposition pour vous procurer tous les livres, dans tous les genres, que vous pouvez souhaiter, aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Signalons d'ailleurs que vous trouverez, dans notre avant-dernière page, un catalogue des très intéressantes sélections que présentent les Editions classiques et contemporaines, sous belle reliure, et que nous pouvons obtenir pour vous dans des conditions particulièrement avantageuses.

Voici venir la période des fêtes et des cadeaux.

Un des plus agréables à recevoir et, par conséquent, un des plus opportuns à choisir pour le donateur, n'est-ce pas un livre qui, même une fois lu, reste dans la bibliothèque comme un fidèle ami que l'on aime à retrouver ?

JUSTIFICATION (?)...

A la suite du retour massif des prisonniers, en mai 1945, il était intervenu plusieurs textes qui avaient réglé les droits pécuniaires des rapatriés, notamment ceux des officiers et sous-officiers à solde mensuelle.

Une ordonnance, en date du 11 mai 1945, avait décidé que cette catégorie de prisonniers ne recevrait qu'un complément de solde, dont le gouvernement devait fixer le plafond par décret.

Ce décret était intervenu à la date du 29 juin 1945, et il décidait que les militaires rapatriés, et ayant bénéficié d'une solde mensuelle, ne pourraient toucher un complément de solde que jusqu'à concurrence de 20.000 francs par année de captivité.

Une telle disposition avait paru choquante à tous les prisonniers. Car il semblait qu'il n'y avait pas de raison de priver cette catégorie de prisonniers de l'intégralité d'une solde à laquelle ils avaient incontestablement droit, puisqu'ils étaient restés en service, la captivité ne comportant pas cessation de ce dernier et ne déliant nullement l'Administration des engagements qu'elle avait pris à l'égard des intéressés qui auraient dû, normalement, percevoir le montant intégral de leur solde pendant la durée de la captivité.

Dans ces conditions, l'Association des Anciens Prisonniers de l'Oflag VI A avait saisi le Conseil d'Etat d'un recours contre le décret du 29 juin 1945, en tant qu'il limitait le montant du complément de solde à percevoir par les officiers, sous-officiers et gradés à solde mensuelle, à la suite de leur retour.

Ce recours, dont l'instruction a été longue, a donné lieu à un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 7 octobre 1955, dont nous reproduisons ci-après le texte intégral, et qui rejette le recours de l'Association, en déclarant que le décret du 29 juin 1945, qui avait limité le montant de la solde à percevoir par les militaires à solde mensuelle, à l'occasion de leur retour, ne pouvait être considéré comme illégal.

Il se fonde, à cet égard, sur ce que le principe de cette limitation de solde avait été admis par l'ordonnance du 11 mai 1945, et que les décisions résultant de cette ordonnance ayant un caractère législatif ne pouvaient être critiquées devant le Conseil d'Etat; que, par ailleurs, le décret, dans les modalités d'application qu'il édicte, ne s'est pas écarté des principes posés par l'ordonnance du 11 mai 1945.

Ainsi se trouve maintenue la décision qui consacrait, il faut bien le dire, une grande injustice au

préjudice des militaires à solde mensuelle rapatriés, qui se voient ainsi privés d'une partie de solde qu'ils avaient légitimement acquise, et dont normalement ils n'auraient pas dû être privés.

Il est certain toutefois que, sur le terrain de la légalité, qui était le seul qui pouvait être abordé

POUR COMPLÉTER VOS ASSURANCES SOCIALES

Nous avons déjà informé les adhérents des Amicales Nationales de Camp de l'offre faite par le groupement « Les Prévoyants Mutualistes », association fondée en 1898, d'accepter l'inscription à leur mutuelle de nos amis et de leurs familles, non inscrits à une société similaire.

« Les Prévoyants Mutualistes » viennent, dans ce but, de créer une nouvelle section, portant le numéro 6 et dont le secrétaire est notre camarade Socard, du Stalag IV A, réservée aux membres de nos Amicales et aux membres de leur famille.

Rappelons que le but de cet organisme est de permettre à ses sociétaires de toucher des indemnités complémentaires de leurs prestations de Sécurité Sociale, telles que soins médicaux et pharmaceutiques, allocation de naissance, indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, caisse chirurgicale, allocation de décès et assurance-décès de 50.000 à 2.000.000 francs.

Les sociétaires membres participants se répartissent en trois catégories :

- Catégorie A — Cotisation mensuelle : 225 francs;
- Catégorie B — Cotisation mensuelle : 150 francs;
- Catégorie C — Cotisation mensuelle : 100 francs.

Les indemnités complémentaires va-

rient selon la catégorie, conformément au tableau ci-dessous.

Aux cotisations s'ajoute, pour tous les sociétaires, une cotisation annuelle de gestion, fixée à 130 francs, dans laquelle est comprise la cotisation aux organismes supérieurs de la Mutualité.

Lors de l'adhésion, il est compté un droit d'inscription de 50 francs par personne.

Le droit aux prestations est acquis après un stage de : 3 mois pour la maladie, 6 mois pour la Caisse Chirurgicale, 12 mois pour la maternité, 12 mois pour le décès et 24 mois pour la longue maladie.

Le remboursement des indemnités à la charge de la Société se fait, sur présentation de la feuille de décompte de la Caisse de Sécurité Sociale, soit au siège des Prévoyants Mutualistes, soit par mandat à domicile.

CAISSE CHIRURGICALE

Gratuité de l'intervention en clinique agréée, après un stage de 6 mois, à partir de l'adhésion à la Mutuelle. Assuré social : cotisation annuelle : 330 francs par personne (en chambre commune) ou 650 francs (en chambre particulière).

Non assuré social : cotisation an-

CATEGORIES :	A	B	C
Cotisations mensuelles :	225	150	100
Montant des prestations :			
Consultation (par acte) .....	40	40	40
Visite (par acte) .....	45	45	45
Petite chirurgie .....	20	20	20
Soins par auxiliaire (par acte) .....	5	5	5
Soins et prothèse dentaires (sur le montant remboursé par les A.S.) .....	7 %	7 %	7 %
Examen électro-radiologie : 5 % sur les 80 % remboursés par la S.S. ....	5 %	5 %	5 %
Soins pharmaceutiques, lunettes, ceintures, bandages (sur le montant remboursé par les A.S.) .....	20 %	20 %	20 %
Maternité .....	2000	1000	
Décès .....	10000	10000	10000
Indemnités journalières du 4 <sup>e</sup> au 18 <sup>e</sup> jour .....	100	40	
Longue maladie, du 18 <sup>e</sup> jour (pendant 270 jours) .....	50	20	

nuelle : 1.500 francs par personne (en chambre commune) ou 1.900 francs (en chambre particulière).

Pour la première année, il y a lieu d'ajouter un droit d'adhésion de 40 francs par chef de famille.

En cas d'intervention chirurgicale le sociétaire ayant accompli son stage de 6 mois est soigné gratuitement dans les cliniques agréées par la Caisse Chirurgicale de la Fédération Mutualiste de la Seine.

S'il est opéré dans un établissement n'ayant pas passé convention, le malade reçoit le remboursement des frais qui normalement auraient été à la charge de la Caisse Chirurgicale dans une des cliniques agréées.

ASSURANCE-DECES

Les Mutualistes peuvent se garantir à l'Amicale des Prévoyants, qui a son siège aux Prévoyants Mutualistes, pour un capital minimum de 50.000 francs, et, par tranche de 50.000 francs, jusqu'à 2.000.000 francs, moyennant une cotisation annuelle de 7 francs du mille : la garantie choisie peut être doublée en cas de décès par accident et triplée en cas de décès par accident de transport en commun, moyennant une légère surprime.

Chaque année, le sociétaire versera à l'Amicale une cotisation annuelle de 200 francs pour frais de gestion.

La garantie pour l'assurance-décès de l'Amicale prend effet à partir du premier mois qui suit le versement de la cotisation.

Pour les adhésions ou renseignements, s'adresser, en se recommandant de l'U.N.A.C., aux Prévoyants Mutualistes, 28, rue de Châteaudun, Paris (9<sup>e</sup>) (tél. TRU. 58-00) Bureaux ouverts tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, ou le mardi, sauf le premier mardi du mois, à l'Union Nationale des Amicales de Camp, à partir de 18 heures. S'adresser à Socard, Stalag IV A.

Pour toute correspondance, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Le Secrétaire de la Section 6 : (Communiqué) Socard.

...D'UNE INIQUITÉ

devant le Conseil d'Etat, leur position se trouvait délicate puisque l'ordonnance du 11 mai 1945, ayant un caractère législatif, avait posé le principe de cette limitation, et, que, par suite, ce principe ne pouvait être discuté devant la juridiction administrative.

Il va sans dire que cet arrêt du

Conseil d'Etat, — qui se borne à consacrer la légalité du décret du 29 juin 1945. — ne porte aucune atteinte aux promesses qui ont été faites par le gouvernement devant le Parlement, et desquelles il résulte que, sur les crédits accordés par le Parlement aux anciens combattants et victimes de la guerre, des réajustements pourront être opérés et ainsi réparer l'injustice causée à des officiers, sous-officiers et gradés à solde mensuelle.

Voici le texte de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat statuant au contentieux (Section du contentieux, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sous-sections réunies) :

Sur le rapport de la 2<sup>e</sup> sous-section de la section du contentieux.

Vu la requête sommaire et le mémoire ampliatif présentés pour l'Association des Anciens Prisonniers de l'Oflag VI A dont le siège est à Paris, 33, rue de Provence, représentée par son président en exercice, et en tant que de besoin pour le sieur Cochard, demeurant 33, rue de Provence, à Paris, ladite requête et ledit mémoire enregistrés au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat, les 27 mai 1946 et 18 janvier 1950, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler pour excès de pouvoir un arrêté en date du 29 juin 1945 fixant le maximum des sommes allouées aux prisonniers, à solde mensuelle, à la suite de leur rapatriement et tenant lieu des soldes qu'ils devaient percevoir;

Vu l'ordonnance du 11 mai 1945; Vu l'ordonnance du 31 juillet 1945 et le décret du 30 septembre 1953;

Où M. Schmeltz, auditeur, en son rapport;

Où M<sup>e</sup> Talamon, avocat de l'Association des Anciens Prisonniers de l'Oflag VI A et du sieur Cochard, et M<sup>e</sup> Coutard, avocat du ministre des Anciens Combattants, en leurs observations;

Où M. Lasry, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions;

Considérant que, pour soutenir que sont illégales les dispositions du décret du 29 juin 1945 fixant des plafonds variant selon le grade pour le calcul des versements de solde aux prisonniers de guerre, l'association requérante fait valoir que ces prescriptions réglementaires méconnaissent l'instruction qui serait exprimée dans l'exposé des motifs précédant au « Journal Officiel » l'ordonnance du 11 mai 1945 d'établir comme seule limite des droits à solde des militaires prisonniers de guerre celle de 20.000 francs par année de captivité; (Voir la suite page 6)

RADIO-CARILLON

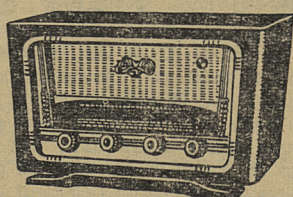
A. NOEL - EX-P.G.

10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18<sup>e</sup> - TÉL. : MON. 47 99

DEPUIS 1945

Fournisseur Spécialisé des Camarades A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1<sup>er</sup> ETAGE-DROITE • Métro : BARBES-ROCHECHOUART

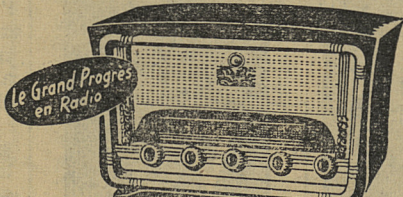


CARILLON 624 - 6 LAMPES  
QUATRE GAMMES DONT DEUX COURTES  
SERRE ET MURAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION.  
EXCELLENT MODÈLE.  
UN DES MEILLEURS  
17.600<sup>00</sup>  
PRIX NET TOUTES TAXES COMPRIS

GRAND CHOIX  
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES  
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE  
CATALOGUE gratuit

FACILITÉS DE PAIEMENT

AU PRIX D'ACHAT  
AVEC AVANTAGE  
DE PLUS DE 20 %

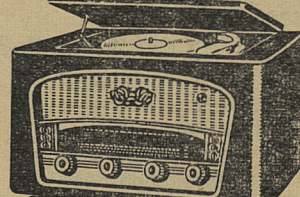


ÉQUIPÉ AVEC LE NOUVEAU  
CADRE ANTIPARASITES  
INCORPORÉ ET ORIENTABLE  
GRAND CADRE A AIR PERMETTANT  
EN TOUT LIEU LA RÉCEPTION SANS PARASITE  
EFFICACITÉ GARANTIE A PLUS DE 95 %  
FONCTIONNÉ SANS ANTENNE NI TERRE

CARILLON 666  
6 LAMPES  
22.400<sup>00</sup>

CARILLON 777  
7 LAMPES - AVEC COMPEN-  
SATEUR A LAMPE H. F.  
25.400<sup>00</sup>

DIRECTEMENT  
sans intermédiaires



COMBINÉ RADIO ET PHONO  
POUR DISQUES ORDINAIRES & MICRODISQUES  
TROIS VITESSES - 33 - 45 - 78 TOURS  
4 GAMMES D'ONDES  
DONT DEUX COURTES  
6 LAMPES  
avec cadre  
antiparasites  
PRIX NET  
32.400<sup>00</sup>

TOUS LES MEUBLES  
RADIO-PHONO  
AVEC CADRE ANTIPARASITES  
INCORPORÉ

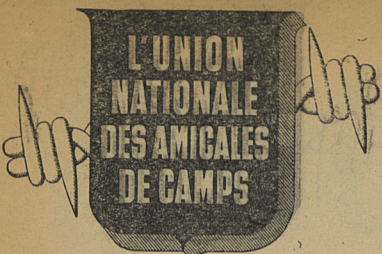
EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

MAXIMUM DE GARANTIE  
TOUS MES APPAREILS SONT ENTIÈREMENT  
GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

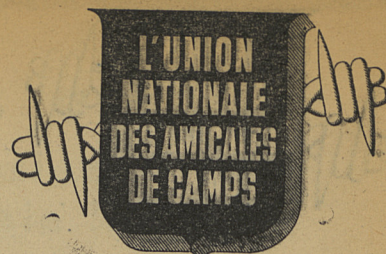
Ancien prisonnier de guerre, n'oublie pas que tu n'as que jusqu'au 31 décembre 1955 pour faire valoir tes droits au PECULE

Ancien prisonnier de guerre, n'oublie pas que le 31 décembre 1955 est la date limite pour déposer ta demande de PECULE





# PLANÈTE DANS LE CIEL



Le président Eisenhower l'a dévoilé à la réunion de Genève; les journaux nous l'ont répété, consultant à qui mieux mieux les savants, ces oracles des temps modernes : les Américains mettent à l'étude un projet de satellite artificiel.

La lutte est ouverte entre les Grands et les demi-Grands pour savoir quelles initiales de nation portera dans le ciel cette planète minuscule, fille des calculs humains.

Pour ma part, il m'importe assez peu que « le ballon de basket », ainsi qu'on l'a nommé, soit de fabrication américaine, ou russe, anglaise ou française. A cette échelle, les querelles de frontières sont dépassées. La question qui m'obsède est de savoir s'il poudra, devant les yeux ébahis des hommes, comme un signe d'amitié ou de haine, de paix heureuse ou de guerre fratricide.

Parfois, il me semble l'apercevoir, immobile au-dessus de l'horizon, redoutable et mystérieux, tel ce mirador dont la tourelle surmontait la porte d'entrée du Stalag, gîte d'un regard qui, nous le savions, nous suivait partout à notre insu.

Ne serait-ce pas un nouveau mirador qui serait dressé sur d'invisibles et gigantesques échafaudages, de manière à tenir sous son feu la moitié de la calotte terrestre ?...

Ne serait-ce pas plutôt ce même mirador qui se serait soulevé jusqu'à la stratosphère, comme dans un conte absurde, de manière à espionner chacun de nos gestes : et que notre ombre même lui devienne translucide ?...

Nous en sommes réduits à un tel degré de tension psychique que les inventions merveilleuses, qui devraient nous remplir d'exultation, éveillent en nous les ondes d'une ter-

reur assoupie, et que les meilleurs des savants, les plus grands des prophètes, non seulement partageant notre angoisse, mais la multiplient.

L'Afrique du Nord fermente dangereusement. Les flammes et le sang s'y épandent en atroces tourbillons. La Sarre passe des courtes informations de la deuxième ou quatrième page, aux gros titres de la première... Et, devant tant de menaces, il n'y a pas que le cœur qui s'affole. Il y a l'esprit qui tatonne, comme s'il n'arrivait pas à forger les outils intellectuels qui lui permettraient de dominer les périls de l'époque. Si le cœur bat trop vite, l'esprit tourne trop lentement. On le croirait frappé d'atonie. Ses idées suivent les événements, au lieu de les précéder. Elles n'arrivent pas à se mettre à l'heure du XX<sup>e</sup> siècle. Elles sont en retard...

« La lutte internationale, qui hier était en Asie, s'est transportée en Afrique du Nord. Voilà la vérité », déclarait un ministre des Anciens combattants, il y a quelques semaines...

« Voilà la vérité »... ou plutôt « voilà une fraction importante de la vérité »... Voilà une fraction de vérité qu'il faut connaître, et qui représente la marge de fatalité sur laquelle nous ne pouvons pas mordre, qu'il nous faut accepter dès lors comme un fait désagréable et certain... Mais cette fraction, si importante soit-elle, ne représente pas toute la vérité. Le laisser croire serait mentir. Le proclamer serait chercher une paresseuse excuse à nos défaillances. Il existe, heureusement, une vaste zone d'indétermination, offerte à notre liberté. L'avenir demeure dans nos mains. Les existentialistes méritent notre gratitude, pour nous l'avoir rappelé.

« Dans les heures difficiles que nous traversons, l'esprit ancien combattant est plus que jamais nécessaire. C'est sur les anciens combattants que doit s'appuyer le pays dans cette épreuve », continuait le ministre.

Je crois que dans ces mots il y a autre chose qu'un aimable compliment et qu'une flatterie. Les anciens combattants possèdent la fermeté virile indispensable dans la tourmente... Mais que nous demandent-ils en dehors de cette vertu

stoïcienne ?... Je n'en sais rien...

Je sais, pourtant, ce que nous, anciens prisonniers, nous aurions pu apporter à la patrie... Ce que nous aurions dû lui donner.

La souffrance nous avait dépouillés de cette gangue d'orgueil, de colère, d'égoïsme sordide, qui constitue le plus clair des cloisons étanches qui séparent les individus et les peuples. Cet homme fraternel, capable de donner sa main à d'autres hommes, à tous les autres hommes; cet homme qui est ouvert à autrui, dont l'âme est comme une corde dénouée qui cherche à se nouer à celle du voisin; cet homme que les philosophes cherchent au bout de leurs syllogismes, parce qu'en lui se condenserait la force « d'inter-subjectivité », capable de rendre possible une société plus souple, nous l'étions devenu à force d'épreuves longuement supportées. Nous avons fait l'expérience que les hommes sont profondément différents si on les prend dans une région moyenne, où les opposent une mémoire et des catégories distinctes, mais qu'ils se ressemblent étrangement si on les prend dans la région inférieure de leur être (Un Anglais, avec dédain, me disait, durant la captivité, en voyant ses compatriotes ramasser des mégots : « Tous les Anglais ne sont pas des « gentlemen »... Mais quel fumeur de quel pays oserait reprendre ce reproche, n'en ayant pas fait autant ?... ) et qu'ils se ressemblent aussi par la région supérieure, par la cime grandiose de leur esprit : les Anglais, comme nous, avaient une Université florissante, et si brillant que fut le théâtre français, celui des Anglais, celui des Russes, des Américains, des Italiens, des Hollandais, l'étaient également...

Nous savions dès lors, non point par des théories lointaines et abstraites, mais par une expérience profonde, quotidienne, que les peuples étaient divers et semblables, que, dans l'éblouissant arc-en-ciel de leur totalité, aucun n'étant superflu, aucun ne pouvait être impunément laissé de côté. Une philosophie fédéraliste se tenait au cœur de cette certitude. Elle aurait pu nous fournir, avec des sentiments ouverts, les idées directrices indispensables à la mise en ordre d'un monde démantelé. Sa prise de conscience aurait exigé à la fois l'invention d'une Union Européenne robuste, et d'une Union Française cohé-

rente. Hélas ! nous savons que, pour avoir hésité au seuil de la première, la seconde cherche à nous échapper.

Martyrs de la guerre, nous ne pouvions être que des précheurs têtus, monotones, de la virile fraternité. Et nous savons que la paix emprunte ce chemin, que jamais elle n'en prendra d'autre.

On nous écarta. Comme dans un salon raffiné, belles marquises, et beaux marquis, tourneraient le dos au rustre simpliste qui y entrerait ayant ingurgité un verre de vin médiocre, sous prétexte que son haleine pue « le gros rouge qui tache », il devint malaisé de parler des prisonniers, et de savoir qu'ils étaient rentrés... Leur haleine paraissait fétide... Elle parlait de désastres inouïs, et de souffrances admirablement supportées... Il valait mieux ne réfléchir ni sur l'un des traits, ni sur l'autre... L'heure était aux déclamations démagogiques. L'intelligence devint la faculté de fuir le réel...

Bien souvent, j'ai pensé au malheur que fut pour la France de perdre Simone Weil, la seule tête pensante qui fût accordée aux dangers informes d'un siècle de transition. Son livre, « L'Enracinement », aurait mérité de devenir le livre de chevet de nos hommes politiques, si nos hommes politiques ne se targuaient pas de ne pas avoir à réfléchir. Elle croyait y avoir enfermé les prolégomènes à toute grandeur future de la France, et elle avait raison... Si moi, que rien ne rattachait à Simone Weil, ne me sentais à l'aise que dans sa pensée, il me semblait que d'autres, que beaucoup d'autres, que presque tous les autres, pourraient s'y réunir... Et, pourtant, il nous faut l'admettre, le destin de Simone Weil ne fut pas injuste. Elle n'était pas plus seule entre les planches d'un pauvre cercueil, dans un cimetière de Londres, qu'elle ne l'aurait été dans le Paris de l'après-guerre, soumis aux passions des profiteurs de la guerre. Elle devinait, sans doute, combien sa pensée était vulnérable, puisqu'elle admettait que n'importe qui signât ses pages de son propre nom, pourvu qu'il en assumât la diffusion... Ne serons-nous pas les héritiers de Simone Weil, les amis qu'elle attendait, nous qui, comme elle, ayant vu tel-

lement détruire, n'avons hâte que de relever et de reconstruire ?...

La xénophobie que nous avons cultivée en doses surveillées, voici qu'elle grossit, acquérant sa pleine virulence dans d'autres régions. Sa nature de rage destructrice s'y révèle à nouveau. Qui assiste à ses progrès sans remords n'a qu'une âme morte. Il n'est qu'une coquille d'homme : une coquille vide... Et, parce que la haine grandit, les déclarations officielles n'arrivent pas à nous rassurer. La science elle-même s'empourpre de ses reflets menaçants. Le satellite artificiel, avant même qu'il ne brille dans le ciel, est trempé dans son bain aux couleurs d'incendie...

Camarades de tous les camps de la terre, notre besogne n'est pas terminée. Pour ceux qui ne l'ont pas entreprise, elle commence. Pour ceux qui s'y sont dévoués, elle recommencera et recommencera chaque jour.

Nous sommes trop timides. Nous n'avons pas assez confiance en nous-mêmes. Ils nous impressionnent trop, ces grands qui, possesseurs du pouvoir et de l'argent, ont à leur service les journaux, les revues, les ambitieux de tout poil, parfois les écrivains illustres, et, ce qui est infiniment plus triste, les jeunes gens enthousiastes qu'ils sont parvenus à séduire.

Mais si ces colosses avaient des pieds d'argile !... Dans les catastrophes qui s'abattent sur les nations, il y a 20 % de l'orgueil des uns, mais il y a 80 % de la démission des autres.

L'honnêteté est une force sans pareille. Sachons l'utiliser. Ne démissionnons pas.

Etienne Salaberry,  
Stalag IV B.

## Jean RHEM

Photographe  
Industrie Reportage  
34, rue de la Verrerie  
Paris (4<sup>e</sup>)  
Tél. : Tur. 89-92  
A votre service

Pour vos fêtes de famille  
et vos réunions de P.G.

### CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI

(ancien P.G.)

Monthelon (Marne)

Demandes prix et conditions

### ARMAND BARRIERE

Co-propriétaire de la Maison A. & R. BARRIERE Frères  
45, cours du Médoc, à BORDEAUX  
— Ex-P.G. de l'Oflag XVII A —

présente à tous les P.G. et à leurs familles,  
à l'occasion des fêtes de fin d'année, sa

## CAISSE DE L'AMITIÉ

comportant une sélection de vins de classe  
aux conditions exceptionnelles ci-après :

### Caisse n° 1 (18 bouteilles)

4 BLANC-de-BLANCS  
Bordeaux extra-sec  
pour hors-d'œuvre, poissons, etc...

5 CH. BEAU-SITE  
Saint-Estèphe 1949  
pour viande blanche, poulet, veau...

5 CH. TAUZINAT  
Saint-Emilion 1950  
pour viande rouge, gibier, etc...

3 Crû des ARROUILLATS  
Sainte-Croix-du-Mont 1949

1 MUSCAT-de-CARTHAGE  
Vin de liqueur 15° + 8°  
pour apéritif et dessert

### Caisse n° 2 (27 bouteilles)

6 BLANC-de-BLANCS  
Bordeaux extra-sec

8 CH. BEAU-SITE  
Saint-Estèphe 1949

8 CH. TAUZINAT  
Saint-Emilion 1950

3 Crû des ARROUILLATS  
Sainte-Croix-du-Mont 1949

2 MUSCAT-de-CARTHAGE  
Vin de liqueur 15° + 8°

Prix : 5.000 fr. les 18 bout. | Prix : 7.500 fr. les 27 bout.

FRANCO DOMICILE  
PAIEMENT APRES RECEPTION



## L'Hérault monte à Paris

A l'occasion des cérémonies traditionnelles du 3 septembre, une forte délégation d'anciens prisonniers de guerre de l'Hérault s'est rendue à Paris pour participer à cette manifestation du souvenir et de l'unité P.G.

Ce pèlerinage vers l'Inconnu de l'Etoile a été l'occasion d'un « voyage de famille », et pendant trois jours le Club du Bouthéon a retenti midi et soir de l'accent chantant des Méridionaux.

Ces gens du Clapas ne font pas souvent parler d'eux dans ces colonnes et pourtant les anciens prisonniers de guerre de l'Hérault ont une vie active. C'est un des rares départements où l'Association départementale des Combattants Pri-

sonniers de Guerre, l'Union des Evadés de Guerre et les Amicales de Camp présentent une activité commune; et ce fait est symbolisé par la cocarde tricolore qui orne le drapeau départemental et qui porte les initiales des trois organisations groupant sous des affinités différentes mais non pas opposées les anciens des barbelés.

Et cette étroite collaboration permet de présenter un bilan positif avec pourtant des moyens réduits.

Action revendicative : La quasi-totalité des pécules sont payés dans l'Hérault; la Carte du Combattant ne reste que cas d'espèce; le « Service Pensions » très technique oriente judicieusement les invalides. (Voir la suite page 6)

ECONOMIE

SURVEILLANCE FISCALE

SECURITE

## R. GROSNON

ex-Stalag XVII A

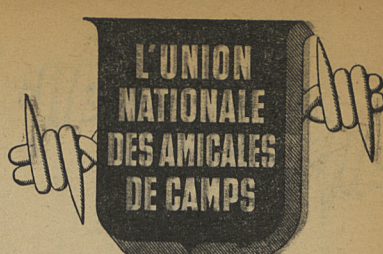
Conseil fiscal et juridique

11 bis, rue de Milan, Paris (9<sup>e</sup>). Tél. : PIGalle 75-90





# Réflexions après dix ans



Il n'y a pas de réunion, pas de congrès, pas d'assemblée qui se tiennent en France sans que soit évoquée la liberté.

Sous sa protection, tout est devenu possible. La malheureuse a bon dos. Elle permet aussi bien la constitution d'organismes collectifs de défense des intérêts les plus étroitement limités, que l'anarchie individuelle. Elle couvre des privilèges et des malhonnêtetés. Elle n'est plus un principe; vidée de toute substance, elle n'est même pas un nom propre, à peine une étiquette.

Pour nous, anciens prisonniers de guerre, elle a conser-

vé une réalité. Elle nous a empêchés de mourir physiquement, parce que nous espérons qu'un jour nous quitterions la prison matérielle que constituaient les camps; elle nous a empêchés de mourir moralement, parce qu'elle était la seule lumière qui brillait encore après l'écrasement; elle nous a empêchés de mourir spirituellement, parce qu'elle était notre arme contre la tyrannie. Elle a été notre idéal pendant soixante mois; nous ne voulons pas qu'on nous la laisse.

Notre silence de cinq ans n'a jamais été ni un acquiescement, ni un renoncement; il était la manière la plus digne de défendre notre personnalité menacée de disparaître. Nous n'avons pas crié, nous n'avons pas pleuré: nous

avons serré les dents; mais sans la liberté nous n'aurions pas tenu; notre liberté, — pas celle qui ne donne que des droits, — celle qui est un choix, un choix de l'être complet: corps, cœur et cerveau.

Après le choix, la décision conduit à une règle qui devient celle de tous les jours, qui fait que l'homme n'est pas une feuille qui vole au gré des vents, mais un individu conscient et raisonnable.

Dans cette nuit que nous avons vécue, nous avons certes perdu pratiquement la possibilité du choix des mouvements physiques, mais il nous restait le choix intellectuel et le choix spirituel, et, malgré nos geôliers, nous étions totalement libres de nos opinions.

Nos relations d'homme à homme étaient franches et vives, car nous n'avions pas peur de rester chacun soi-même, et d'accepter que les autres en fissent autant. Nous pensions différemment, nous croyions différemment, nous discutions, mais nous ne nous disputions pas. Notre indépendance respectait celle des autres, et ne protégeait que les valeurs sûres, à l'exclusion complète des petits privilèges qui n'existaient qu'un instant dès qu'ils menaçaient l'équilibre du monde artificiel mais sans égoïsme que nous avions créé.

Nous avons dépouillé le vêtement du conformisme. Nous l'avons revêtu depuis notre retour dans beaucoup de circonstances, par acceptation de cadres et de formules que nous

n'admettons qu'à regret, mais contre lesquels nous n'avons pas toujours eu assez de courage pour lutter.

Ce n'est guère que lorsque nous nous retrouvons entre nous, et seulement entre nous, que nous entrevoyons à nouveau la liberté que nous avons égarée. Elle est discrète mais toujours vivante, prête à nous guider de nouveau s'il le faut.

Ce n'est pas parce que nous avons décidé de ne pas faire de politique dans nos associations amicales d'anciens prisonniers qu'il faut croire que nous nous désintéressons de notre plus grande amie. Nous avons limité volontairement notre action à l'entraide et au soutien des familles de ceux d'entre nous qui ne sont pas revenus ou qui sont revenus malades ou fatigués. Nous faisons acte de ci-

toyens à notre manière, comme nous l'entendons; et, dans tous les partis sans exception, beaucoup d'entre nous ont été des exemples et des animateurs. Il n'est pas question de toucher à ces règles qui sont saines et nécessaires. Mais, si notre liberté, celle que nous avons de refuser l'unanimité de commandé aussi bien que l'anarchie de facilité, devait être menacée, et avec elle la démocratie, nous saurions retrouver l'énergie nécessaire pour les défendre. Se battre pour elles, c'est se battre pour la France.

R. Seydoux.

## LA MARQUE...

Du temps de mon enfance, je me souviens de mes parentés qui marquaient le linge, le soir à la veillée, labeur lent et compliqué, savants entrelacs où la soie, le lin, le coton donnaient une personnalité au trousseau.

Deux guerres ont passé, les mœurs ont évolué, le linge s'est usé, des draps jastueux ne sont plus que de pauvres torchons; pourtant la marque subsiste, semblant dénier le temps.

Nous aussi, nous avons été marqués car une marque suppose un relief et non un creux ainsi qu'une empreinte; ce relief est toujours perceptible en nous; c'est de lui que nous vient cette facilité de souvenance, cette solidarité pas toujours évidente mais qui apparaît en temps opportun.

Je crois que c'est la somme des menus faits de notre captivité qui nous ont faits ce que nous sommes et qui ont modifié et notre caractère et notre sens de l'humain.

Nous avons vécu des moments fastes, d'autres pénibles, atroces quelquefois; nous avons eu chacun une quantité de petites aventures. En voici quelques-unes qui solliciteront votre remembrance.

Juillet 40. J'étais dans une caserne d'Epinal, un coin pas trop fréquenté. Survient un Gefreiter allemand qui m'invite à nettoyer l'endroit. Je lui explique avec indignation que les caporaux français ne travaillent pas, mais commandent. Stupéfait, il me relate qu'il a vu le comportement des Français au temps de l'occupation et qu'il en a gardé un sale souvenir. Ce à quoi je rétorque: « J'ai appartenu à l'armée d'occupation et, encore que nous ayons été quelque peu paillard, nous n'avons jamais été des vandales ». Puis je plante là mon interlocuteur.

J'avais oublié l'incident lorsque, deux jours plus tard, dans cette cour des miracles qu'étaient les casernes à l'époque, déambulant et déplorant l'absence de tabac, je me sentis froissé et, à quelques mètres, j'aperçus mon Allemand tapotant la poche de sa capote avec ostentation. Je fis de même et découvris un paquet de tabac qu'il venait de glisser dans la mienne. Geste d'un soldat à un autre soldat?

Fraternité? Que sais-je. Je ne pus même pas remercier cet ennemi, sinon d'un regard éloquent.

Septembre 40. Dans le wagon qui nous emporte à quelque 50 gars, je rage et m'essaye à démonter le plancher. Un gars, curé dans la Loire, tente de me distraire et de me dissuader d'un projet scabreux. Pour finir de me convaincre, il ajoute: « Tiens, bois un coup de vin de messe ».

Revigoré, je lui dis: « Où en trouveras-tu? » — « Bah, on se dém... ».

Quelques jours plus tard, sous la vaste tente, à Bocholt, où nous crevions de chaleur le jour, pour grelotter la nuit, ce même camarade me suppliait de vendre son ceinturon à n'importe quel Fritz, pour un paquet de tabac. Indigné, je lui répondis: « Dans ton état, on se résigne ». Et de lui rouler une cigarette contenant autant de

debris de pain que de poussières de tabac. Si ce brave abbé F... est amicaliste et qu'il tombe sur ces lignes, qu'il veuille bien croire à mon bon souvenir.

Ce même mois de septembre, qui vit pour beaucoup l'arrivée en Stalag, je venais de débarquer et, sur la place du camp allemand, pour la première fois, j'assistais à une fouille destinée à disperser nos hardes; et les quelques souvenirs que nous trimbalions au hasard de nos pérégrinations.

J'avais alors un beau barda et étais occupé à tailler rageusement ma toile de tente, lorsqu'un sous-lieutenant allemand, avisant une pile de bouquins variés, me demanda si j'étais étudiant et découvrit un livre qui portait ce titre: « La fin des Habsbourg ». A la cantonade, mon Allemand de s'esclaffer: « La fin des Habsbourg? ah! plutôt celle de votre pays »,

me dit-il, fier de son français impeccable.

« Cette seconde en présage une troisième », lui répondis-je.

Et comme il me contemplait d'un œil assuré, j'ajoutai: « Vielleicht, n'avez-vous pas tout à fait compris, Monsieur? »

Il eut une hésitation, un tremblement furtif des lèvres, et, sans rien ajouter, il passa à un autre candidat. Je venais de marquer un point et j'eus la conviction que désormais rien ne saurait m'abattre.

Et ces interminables soirées en Kommando, lors du premier hiver. Chaque groupe, alors, se sentait d'humeur à exterminer la population allemande en entier. Et, à l'occasion, les mêmes gars glissaient subrepticement un morceau de chocolat à un gosse allemand. Et la France! comment nous y mettions de l'ordre: et de te la reconstruire; nous avions la main lourde, on pendait par ci, violait par là, pillait, etc... et autant en emporta le vent.

Voilà ce qui fait que quinze ans après le début de cette période fertile en sentiments divers, nous sommes demeurés des Gefangs, avec cette esprit un peu particulier, lorsque nous sommes entre nous, peu conformistes, raillant nos souvenirs douloureux pour ne plus évoquer que la drôlerie de bons copains.

J'ai fait cette remarque, que vous pouvez tous faire: dans la vie courante, dans les affaires, en voyage, en un mot partout où vous risquez un contretemps, un ennui ou un accrochage, si vous excipez de votre ancien état et que votre antagoniste soit de la même famille, voyez comme le climat s'adoucit, comme une difficulté est aplanie, sans histoire, par camaraderie.

Où! nous savons que tous les anciens ne sont pas amicalistes, nous le déplorons; mais considérons les amicalistes comme des porteurs de flambeaux et convenons que trop de bras détruiraient peut-être l'harmonie de notre amitié, calme et profonde.

## QUAND LES LYONNAIS EMMÉNAGENT

En présence de notre cher président de l'U.N.A.C., René Seydoux, et de nombreuses personnalités, nos amis du Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise viennent d'inaugurer leur nouveau siège.

Et cette belle journée du 16 octobre 1955 a marqué, de façon décisive, l'importance de l'action menée par eux.

Si nos camarades sont profondément heureux d'avoir, — enfin, — quelque chose à eux, fait par eux uniquement, par la volonté et dans l'ambiance amicaliste qui les unit tous, si Pagay a pleinement savouré cette réussite due à douze ans d'efforts incessants, de foi et de loyalisme, ayant à ses côtés les vieux militants qui œuvrent autour de lui durant toutes ces années, avec, — depuis moins longtemps peut-être, mais si fougueusement et si mesurément, — Morizot, venu les épauler au moment opportun, il en était un qui ne connaissait plus les limites de sa satisfaction et qui, toute la journée, a vécu dans une véritable euphorie, je n'ai pas honte de l'avouer: c'est votre serviteur.

La joie se lisait sur tous les visages et les yeux pétillants de ma-

lice des uns et des autres laissaient deviner beaucoup de choses. Comme j'aurais été heureux de pouvoir mettre à nu leurs sentiments d'alors et enregistrer les battements de leur cœur!

Les Amicales, ces petites Amicales lyonnaises, étaient chez elles! dans un local bien sympathique, resplendissant de neuf, en peinture patinée, avec une belle pendule anonyme, le bar que nous connaissons bien, le panneau de l'U.N.A.C., les armes et la devise de Lyon, le faisceau des drapeaux et fanions des Amicales lyonnaises: rien ne manquait, surtout pas l'amitié et la joie!

J'ai assisté aux dernières heures des préparatifs; j'ai vu des hommes, oui, des hommes qui ne jurent rien chez eux, retrousser les manches, se mettre en « bleu », et astiquer les chaises, les tables, au milieu des éternelles boutades: « Je n'en ai jamais tant fait », « Si ma femme me voyait »...

Tous ces présidents avaient, pour une fois au moins, servi à quelque chose! Les « gradés » étaient aussi nombreux que les « sans grade ».

Mais dans quelle ambiance, avec quel goût, avec quelle sûreté, avec quel cœur, tout a été préparé.

Le jour de l'inauguration, rien ne clochait. La meilleure preuve, le meilleur hommage à rendre à tous ces braves, leur meilleure récompense, c'est de leur répéter ce que j'ai entendu avouer par toutes les dames: « C'est très bien, surtout pour des hommes! C'est fait avec beaucoup de goût! » Et v'là, Messieurs!... Le reste de ce qu'elles pensaient mais qu'elles n'ont pas osé dire, ce jour-là, mais que vous entendrez certainement: « Si seulement il était comme cela à la maison! »

Quelle nouvelle preuve de hardiesse, de perfection, ne venez-vous pas une nouvelle fois de donner à tous les amicalistes; vous pouvez en être fiers et heureux. Que de chemin parcouru depuis dix ans au milieu de tant d'embûches, d'ennuis, de difficultés de toutes sortes, de désillusions, mais quelle récompense et quelle fierté.

Merci, amis Lyonnais, d'avoir fait coïncider cette inauguration avec un de mes passages à Lyon, ville

que j'aime tant, grâce à vous, à votre gentillesse, à votre sympathie, à votre camaraderie.

Vous avez maintenant un local digne de celui de la Chaussée-d'Antin.

Amis Lyonnais, allez faire connaissance avec « votre » maison, allez vous rendre compte de ce que votre fidélité à votre Amicale n'a pas été vaine, allez chez vous, allez le plus souvent possible à cette « Maison des Amicales ».

Camarades d'ailleurs, lors de vos passages à Lyon, rendez-vous 16, rue Joseph-Serlin, vous serez toujours bien accueillis et vous vous rendrez compte de ce qu'on peut réaliser lorsque l'on garde le véritable esprit P.G.

Merci et bravo, amis Lyonnais: cette journée du 16 octobre 1955 a marqué d'une belle pierre blanche l'année où nous commémorons le 10<sup>e</sup> anniversaire de notre retour.

Dans le sens de la profondeur, c'est une des plus belles manifestations organisées par nos Amicales respectives, parce qu'au moins c'est une réalisation et une consécration.

Marcel Simonneau,  
Président de l'Amicale  
des III A.B.C.D.

## ...INDELÉBILE

me dit-il, fier de son français impeccable.

« Cette seconde en présage une troisième », lui répondis-je.

Et comme il me contemplait d'un œil assuré, j'ajoutai: « Vielleicht, n'avez-vous pas tout à fait compris, Monsieur? »

Il eut une hésitation, un tremblement furtif des lèvres, et, sans rien ajouter, il passa à un autre candidat. Je venais de marquer un point et j'eus la conviction que désormais rien ne saurait m'abattre.

Et ces interminables soirées en Kommando, lors du premier hiver. Chaque groupe, alors, se sentait d'humeur à exterminer la population allemande en entier. Et, à l'occasion, les mêmes gars glissaient subrepticement un morceau de chocolat à un gosse allemand. Et la France! comment nous y mettions de l'ordre: et de te la reconstruire; nous avions la main lourde, on pendait par ci, violait par là, pillait, etc... et autant en emporta le vent.

Voilà ce qui fait que quinze ans après le début de cette période fertile en sentiments divers, nous sommes demeurés des Gefangs, avec cette esprit un peu particulier, lorsque nous sommes entre nous, peu conformistes, raillant nos souvenirs douloureux pour ne plus évoquer que la drôlerie de bons copains.

J'ai fait cette remarque, que vous pouvez tous faire: dans la vie courante, dans les affaires, en voyage, en un mot partout où vous risquez un contretemps, un ennui ou un accrochage, si vous excipez de votre ancien état et que votre antagoniste soit de la même famille, voyez comme le climat s'adoucit, comme une difficulté est aplanie, sans histoire, par camaraderie.

Où! nous savons que tous les anciens ne sont pas amicalistes, nous le déplorons; mais considérons les amicalistes comme des porteurs de flambeaux et convenons que trop de bras détruiraient peut-être l'harmonie de notre amitié, calme et profonde.

## Georges Hoffmann

TAILLEUR

144, rue de Charonne, Paris (11<sup>e</sup>). Métro: Charonne

Draperies anglaises et françaises  
Coupe et exécution très soignées  
Costumes de 29.000 à 45.000 fr.

20 % moins cher qu'ailleurs à qualité égale

FACILITES DE PAIEMENT

## GAUMONT-PALACE

la plus grande salle d'Europe

FERNANDEL et GINO CERVI  
dans

### LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO

Scénario, adaptation et dialogue de Giovanni Guareschi  
Mise en scène de Carmine Gallone

## PENSEZ AUX FETES DE FIN D'ANNEE

Camarades P.G.  
je vous offre ces vins de provenance directe

du Caveau Beaujolais à Juliéna	Champagne de propriétaire récoltant à Chigny (Marne)
5 Juliéna 1949	Son Champagne brut ou sec à 610 fr. rendu franco domicile par caisses de 15-25-30
5 Fleuris —	
5 Morgon —	
5 Châteauneuf-du-Pape —	
5 Pouilly-Fuissé (blanc) —	
25 bouteilles rendues franco domicile pour 8.825 fr.	

## HENRI GILBERT

(du Stalag IV B)  
162, avenue Parmentier, Paris (10<sup>e</sup>)  
Téléphone: BOTzaris 74-45

Alsace - Bourgogne - Jura sur demande





Nous avons, il y a près de deux ans, signalé l'évidente injustice qu'il y avait à refuser aux anciens combattants employés dans certains services nationalisés le bénéfice des bonifications d'ancienneté attribuées aux fonctionnaires de l'Etat, des départements et des communes ainsi qu'aux agents de la plupart des administrations publiques ou du secteur nationalisé, — en vertu de la loi 52.834, du 19 juillet 1952, et du décret 54.138, du 28 janvier 1954.

A cette revendication, les pouvoirs publics opposaient qu'il ne leur appartient pas d'imposer, à des services sur lesquels ils n'ont qu'une autorité de tutelle, le supplément de charges qu'entraînerait une telle extension de la loi 52.834 !...

Toutefois, un commencement de

## Et les bonifications d'ancienneté dues aux A.C. des services nationalisés ?...

satisfaction avait alors été donné, — en cette matière, — aux agents de la S.N.C.F.

Depuis, le Conseil d'administration de la Régie autonome des Transports parisiens, à son tour, a pris une délibération tendant à accorder les bonifications aux A.C. de cette entreprise; et, — pour reprendre les termes de la réponse faite à une question orale d'un parlementaire par le ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme, — « la question fait actuellement l'objet d'un examen très attentif des administrations compétentes ».

Par contre, nos camarades du Gaz et de l'Electricité de France n'ont, jusqu'à présent, rien obtenu en cette matière.

C'est ce contre quoi s'élevait récemment notre ami Léon Jungbluth, membre du Bureau de l'Amicale de l'Oflag XVIII A et responsable de la Commission spéciale constituée par l'Amicale des an-

ciens P.G. et déportés du Gaz de banlieue en vue de faire supprimer cette regrettable discrimination, qui écrivait :

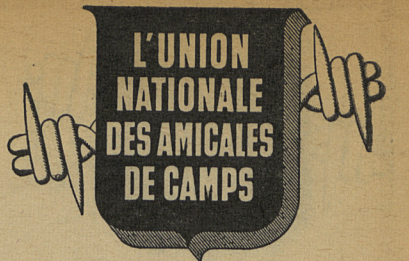
« Nous nous sommes réjouis de ce qu'ont obtenu tardivement nos camarades fonctionnaires anciens combattants; mais nous-mêmes n'avons-nous pas subi les mêmes épreuves physiques et morales ? Ne sommes-nous pas revenus des champs de bataille ou des camps de captivité accablés par les mêmes misères ? Lorsque notre sang a coulé, était-il moins vermeil ? Les longues listes de nos camara-

des qui figurent sur nos monuments aux Morts n'attestent-elles pas d'un même sacrifice ?

« La triste légende selon laquelle nous serions des privilégiés est répandue à plaisir mais ceux qui la propagent ont-ils envisagé le discrédit qui nous est infligé quand on compare notre sort à celui de Messieurs nos collègues « affectés spéciaux » ? Le législateur a-t-il voulu faire ressortir, par une voie détournée, que les services rendus par ces derniers étaient infiniment plus appréciés que les sacrifices que nous avons consentis librement, sans réserve et, pour nombre d'entre nous, comme volontaires.

« L'esprit se refuse à croire qu'un tel décret ait pu être conçu et rédigé par un ancien combattant.

« La jalousie et l'envie n'ont pas place dans nos rangs, mais la phrase tristement célèbre : « Français, vous avez la mémoire courte » n'a



pas cours dans notre milieu et c'est parce que nous avons tout sacrifié à notre devoir que nous saurons exiger le respect de nos droits. »

Il convient de signaler qu'au cours de rencontres avec les présidents des Conseils d'administration de Gaz de France et d'Electricité de France, les délégués des anciens combattants n'ont pas rencontré d'opposition de la part de leurs interlocuteurs qui leur ont rappelé qu'ils ne pouvaient rien faire sans l'accord du ministre de tutelle !...

Ce petit jeu, — qui consiste à se renvoyer la balle, de l'autorité de tutelle à l'administration sous tutelle, — peut, il est à craindre, durer encore longtemps.

Et cela est absolument inadmissible.

## L'HÉRAULT MONTE A PARIS

(Suite de la page 4)

**Action civique :** Rien de la vie du département ne les laisse indifférents, et le « trio » est toujours présent : présent aux cérémonies du 8 mai et du 11 Novembre qu'il anime, présent à toutes les manifestations et cérémonies dont le caractère n'est pas contraire au principe de neutralité tolérante dont nous sommes les tenants, présent à la Foire Internationale de la Vigne et du Vin, présent parmi les « Collectivités » donneuses de sang.

**Action sociale :** Les malades, — et il y en a dans les cliniques et hôpitaux de Montpellier, ville de Faculté à la réputation bien établie, — les veuves, les orphelins, les vieux parents, sont suivis et aidés; la Colonie de Campeyrus, bâtie des mains mêmes des prisonniers de guerre de l'Hérault, est bien le symbole matériel de l'esprit P.G.

Et tout cela dans l'amitié dont le voyage à Paris a donné un aperçu.

Tout au long de ce déplacement, l'amitié P.G. s'est manifestée non

seulement entre les participants héraultais, mais avec les P.G. des régions traversées : Issoire, Vichy, Briare, Versailles, Beaugency, Limoges, Aurillac, Paris, — bien entendu, rue de la Chaussée-d'Antin et rue Copernic, — au Sana des Pins et à Oradour.

Partout, accueil fraternel, attention délicate des représentants locaux et les amis de Montpellier ne sont pas près d'oublier, en particulier, la réception, toute faite de simplicité, de Toucanes et des camarades de l'U.N.A.C. qui l'entouraient.

Merci à tous de nous avoir si gentiment accueillis, de nous avoir facilité notre séjour dans la capitale. C'est à l'U.N.A.C. que nous devons le gîte et le couvert... les soirées très parisiennes du Châlet et du Casino.

Ces souvenirs, ajoutés à ceux de la cérémonie de l'Etoile, de la présence à Paris des délégations P.G. membres de la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre, des paroles simples et directes entendues à l'occasion de la clôture de ce 1<sup>er</sup> Congrès International P.G., resteront pour les prisonniers de guerre de l'Hérault les points marquants de cette année du 10<sup>e</sup> anniversaire du Retour.

G. Nicolas,  
Secrétaire.

### DEMANDES D'ATTESTATIONS

Nous serions reconnaissants aux camarades susceptibles de fournir tous renseignements ou attestations sur les mauvais traitements subis dans les divers camps où il passa, à la suite d'évasions, par Eugène Delourme, Mle de P.G. N° 6638, boucher, domicilié avant-guerre à Maxent (Ille-et-Vilaine) et depuis 137, avenue Jean-Jacques Rousseau, Carrières-sur-Seine (Seine).

Serait passé par les Stalags : VI C-VI J (Willmarchen-Bathorn), 22-3-41; VI J (Krefeld Lank Latum), 22-11-41; V B (Villingen - Gevenbrusk), 15-9-44; III B (Furstemberg-sur-Oder), 24-9-44; IV D (Torgau-sur-Elbe), 18-10-44.

Ce camarade, décédé le 10 octobre 55, laisse une veuve et un enfant de 3 ans; il serait donc intéressant d'obtenir de telles attestations, afin que la veuve puisse percevoir une pension.

S'adresser à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

### DEMANDES D'EMPLOI

Fille de camarade, 21 ans, bonne instruction, parfaite éducation, excellente présentation, connaissant hôtellerie et restauration, cherche, dans ces branches de préférence, poste de confiance : secrétariat, réception, économie, caisse, etc... Adresser offres au Secrétariat de l'Amicale du Stalag XVII B qui transmettra.

Ex-P.G., excellent chef d'imprimerie, cherche situation: S'adresser à G. Février, Inter-Plans, CUT 13-00, ou 92, boulevard de Belleville, Paris (20<sup>e</sup>).

Habillez-vous chez  
**PAUL GUERIN**  
ex-Rawa-Ruska  
Tailleur  
(Hommes et dames)  
195, avenue de Choisy, 195  
(2<sup>e</sup> étage)  
PARIS (13<sup>e</sup>)  
Remise de 10 %  
à tous les camarades

## JUSTIFICATION (?) D'UNE INIQUITÉ

(Suite de la page 3)

Considérant qu'en vertu de l'article 13 de l'ordonnance du 11 mai 1945 les officiers, sous-officiers et gradés à solde mensuelle des armées de terre, de mer et de l'air perçoivent à leur retour de captivité, pour la liquidation de leur droit à solde, outre une avance, « un complément dont les limites et les modalités de paiement sont fixées par un décret »; que cette disposition législative a conféré au gouvernement tous pouvoirs pour déterminer, selon les modalités qu'il estimerait opportunes d'édicter, les limites des rappels de solde à allouer aux militaires prisonniers de guerre; que les indications qu'aurait contenues l'exposé des motifs de l'ordonnance ne saurait restreindre les pouvoirs attribués par le texte même de l'ordonnance à l'autorité chargée d'établir la réglementation prévue par l'article 13 susmentionné; qu'au surplus l'exposé des motifs dont se prévaut l'association requérante, loin de prévoir une limite unique de 20.000 francs par année de captivité, mentionne que les rappels de solde devront être limités à certains plafonds variant de 4.000 fr. à 20.000 francs;

Considérant que de ce qui précède il résulte que l'Association des Anciens Prisonniers de l'Oflag VI A n'est pas fondée à soutenir que

le décret attaqué est entaché d'excess de pouvoir;

Décide :

ARTICLE PREMIER. — La requête susvisée de l'Association des Anciens Prisonniers de l'Oflag VI A est rejetée.

### Rue de Bellechasse

M. Achille Siret, le très compétent directeur des pensions au Ministère des A.C. et V.G., vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

C'est M. Bernard Audry, jusqu' alors inspecteur général, qui lui succède à un poste particulièrement important où il avait fait preuve de rares qualités.

### Une protestation justifiée

La Commission Permanente de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de la Seine, dans sa séance du 6 octobre 1955, a eu connaissance des crédits qui lui ont été alloués au titre du budget additionnel 1955, soit 34.721.500 francs, sur 125.500.000 demandés, et appuyés par une solide et irréfutable argumentation.

Dans ces conditions, elle a décidé d'adresser au directeur de l'Office national la motion suivante :

« Les membres de la Commission Permanente, dont les sous-commissions ont la charge de répartir ces crédits entre tous les ressortissants de l'Office départemental, se rendent immédiatement compte de l'impossibilité dans laquelle ils vont se trouver pour faire face aux nombreuses et pressantes demandes justifiées qui leur sont soumises, attirent respectueusement mais très fermement votre attention sur cette situation, faisant appel à votre haute intervention afin qu'une augmentation substantielle de crédits puisse être immédiatement consentie, augmentation qui ne pourrait être inférieure à 88 millions pour l'année en cours et dont il devrait être tenu compte pour le budget de l'exercice 1956. »

Ta lecture est terminée !  
Ne jette pas ce Bulletin !  
Fais-le lire par d'autres qui ne sont pas encore adhérents à notre Amicale.

Merci.

### Une mise au point nécessaire

Par suite d'une erreur dont nos camarades voudront bien nous excuser, nous avons annoncé, dans notre précédent numéro, que le Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise tiendrait son Assemblée générale le 20 novembre 1955.

Cette assemblée est en fait celle des Amicales des divers camps du Wehrkreis VI.

### Au Bloc 27 A

Nos camarades anciens P.G. de la famille publicitaire se sont réunis mercredi 5 octobre et ont procédé à la réélection de leur Bureau, dont notre dynamique ami Georges Caboche (ex-XVII B) reste le président, tandis que Viala continue à assumer le secrétariat général.

L'Assemblée générale s'est achevée par l'habituel et excellent dîner amical qui groupe, le premier mercredi de chaque mois, les membres du Bloc 27 A, — et ceux qui veulent se joindre à eux, — à l'Auberge du Tourisme, 12, rue du Helder. Il n'est pas indispensable de se faire inscrire à l'avance (Prix du repas : 850 fr.).

## Regroupons - nous...

Si les buts que nous poursuivons : la solidarité entre anciens compagnons de captivité, la défense de nos communs droits, l'aide aux veuves, aux orphelins et aux vieux parents de ceux qui ne sont pas revenus ou qui sont morts depuis leur libération;

Si notre journal et sa documentation;

Si les souvenirs des bons et des mauvais jours;

Si des nouvelles des copains dont la vie nous a séparés;

Si leur rencontre aux réunions que nous organisons, ou au « Club du Bouthéon », à

Paris, à « Notre Baraque », à Lyon;

Si tout cela vous intéresse — et il semble bien qu'il en soit ainsi puisque vous avez adhéré à notre groupement,

dites-vous bien qu'il y a de nombreux camarades qui seraient également intéressés par notre action et qui seraient heureux de reprendre contact avec ceux dont ils partageraient les longues misères, les petites joies, la boule à cinq, le saucisson ersatz et la Tafelmargarine.

Mais, trop souvent, ils ignorent encore jusqu'à l'existence

d'une Amicale de leur camp.

Faites-la donc connaître à ceux que vous savez être dans ce cas, parmi vos amis, parmi vos relations.

Prêtez-leur cet exemplaire, conseillez-leur de nous en demander d'autres, ou, mieux, donnez-nous simplement, au moyen du formulaire ci-dessous, les noms et adresses des camarades à qui vous voudriez que soient envoyés le journal et tous les renseignements nécessaires pour leur permettre de venir se joindre à nous et renforcer ainsi notre action utile à tous et à chacun.

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

BIJOUTIER  
ORFÈVRE  
HORLOGER

de père en fils depuis 1852

à Paris

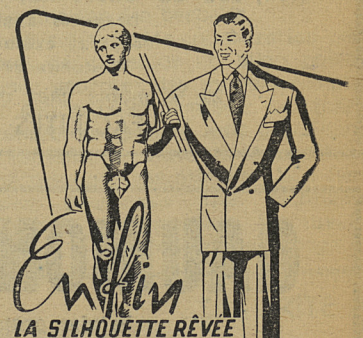
70, rue du Faubourg  
Saint-Honoré

et

85, avenue  
du Général-Leclerc

CAMP	NOM	PRENOM	ADRESSE

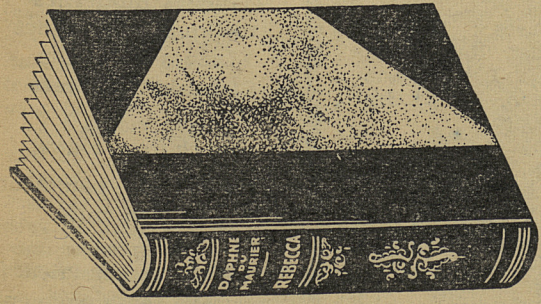
AMICALISTES,  
VOTRE TAILLEUR



LA SILHOUETTE RÉVÉE  
UNMAÎTRÉ ARTISAN DIPLOMÉ  
**G. MALIAN**

33, Chaussée-d'Antin  
Paris (9<sup>e</sup>)  
Tél. : TRI 35-02  
PRIX MODERES





# TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE cédés à des PRIX EXCEPTIONNELS

par les ÉDITIONS CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES, Paris  
aux lecteurs des journaux de l'U.N.A.C.

qui bénéficieront en outre de larges facilités de paiement  
à coins, plat papier flammé, impression or

## Rien à payer d'avance

Livraison franco de port et d'emballage pour toute commande de 5.000 fr. minimum  
dans toute la France métropolitaine (Union française et Étranger, port en sus)

POUR CREDIT : indiquer position sociale

POUR L'ÉTRANGER : joindre le montant à la commande

**OFFRE LIMITEE AU 31 JANVIER 1956 (France)**  
**29 février 1956 (Union française et Étranger)**

**ADRESSEZ AUJOURD'HUI même votre commande  
au SERVICE DU JOURNAL**

U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), qui transmettra

**IMPORTANT.** — Vous avez la faculté de remplacer sans supplément 2 ou 3 titres d'une série complète, ou d'une liste que vous  
avez arrêtée dans une série « au choix » par un nombre équivalent de titres figurant sur d'autres listes. Indiquez-nous  
simplement ces titres à remplacer et ajoutez 5 ou 6 autres titres parmi lesquels nous choisirons selon nos disponibilités.

SERIES	Nbre de vol.	Au comptant	tempérament	TITRES
<b>LES GRANDS SUCCES</b> (au choix)	15 30	14.250 27.500	9 m. de 1.745 12 m. de 2.570	Les Mandarins - Le Blé en Herbe - Les Vertes Ahnès - Les Garnets du Major Thompson - Torrents - Le Grand Meaulnes - La Puissance et la Gloire - Le Vieil Homme et la Mer - Ma Cousine Rachel - La Maison dans la Dune - Topaze - Les Clés de St-Pierre - Bonjour, Tristesse - Les Aristocrates - Eugénie Grandet - Les Fieurs du Mal - Champdolent - Les Ennemis de la Femme - Le Professeur - Comédie Nuptiale - Sapho - Les Frères Karamazov (2 vol.) - Le Voyage de Patrice Periot - Madame Bovary - Histoire Comique - Notre-Dame de Paris - Le Livre de la Jungle - Jacquou le Croquant - Sagesse et Destinée - Le Nautrage de la « Marietta » - La Raoune - Le Roman de Miraut - Manon Lescaut - L'Île d'Espérance - L'Église de la Renaissance et de la Réforme (2 vol.) - La Guerre du Feu - Chantecor - Desfrée - Les Hommes en blanc (3 vol.) - Le Rouge et le Noir (2 vol.) - Scenailles et Moissons - L'Enfant - Le Silence de la Mer - Romances sans paroles - Le Révé - Autant en emporte le Vent (2 vol.)
<b>LES GRANDS CLASSIQUES</b> Valin, avec comment. extraires (au choix)	15 30	9.975 19.950	8 m. de 1.370 12 m. de 1.935	Le Spéelen de Paris - Œuvres de Corneille - Les Regrets - Discours de la Méthode - Éloge de la Folie - Madame Bovary - Dominie - Souffrances du Jeune Werther - Les Caprices - Fils des Fontaines (2 vol.) - Le Prince - Les Essais de Montaigne (6 vol.) - Esprit des Lois (3 vol.) - Persanes - La Vie de Bo-hème - Comédies et proverbes de Molière (3 vol.) - La Bohème Galante - Les Pensées de Pascal - Les Provinciales - Manon Lescaut - Contes de Perrault - Pantagruel - Gargantua - Les Œuvres de Racine - Émile (2 vol.) - Les Confessions (3 vol.) - Julie (3 vol.) - Volupté - Machbeth - Othello (1 vol.) - Roméo et Juliette (1 vol.) - Armance - De l'Amour - La Chardreuse de Parme (2 vol.) - Le Rouge et le Noir (2 vol.) - Tristan et Iseult - Mon Oncle Benjamin - Poésies de Verlaine - Servitude et Grandeur Militaires - Poésies de Vigny - Œuvres de Villon - Zadig.
<b>CHEFS-D'ŒUVRE DU DEMI-SIÈCLE</b>	13	10.050	12 m. de 1.030	La colline inspirée - Le Journal d'un curé de campagne - La Confession de Minuit - Les Dieux ont soif - Les Faux Monnayeurs (2 vol.) - Silbermann - Fermina Marquez - La Condition Humaine - Thérèse Desqueyroux - Un amour de Swann - La Douceur de la Vie - La Nausée.
<b>CHEFS-D'ŒUVRE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE</b>	13	10.150	12 m. de 950	Le Disciple - Le Père Goriot - Adolphe - Madame Bovary - Dominie - Les Piélagés - En route - L'Ecornifleur - Le Rouge et le Noir (2 vol.) - L'Enfant - Germinat (2 vol.)
Ouvrages sélectionnés par COLETTE; Gérard BAUER; BLANCHOT; P. BRISSON; J. GAIN; F. CARCO; P. GUTH; Ed. HERRIOT; J. JAUJARD; R. KEMP; J. de LACRETELLE; F. MAURIAC; A. MAUROIS; H. MONDOR; M. PAGNOL; J. PAULHAN; A. SARRAUT.				
<b>AYME</b> (Marcel) (Prix Th. Renaudot)	12	11.400	12 m. de 1.065	Œuvres.
<b>BALZAC</b> (Honoré de)	20	12.375	10 m. de 1.385	Œuvres.
<b>BEAUVOIR</b> (Simone de) (Prix Goncourt)	4	4.950	7 m. de 780	Les Mandarins - Tous les Hommes sont Mortels - Le Deuxième Sexe (2 vol.)
<b>BENOIT</b> (Pierre) (de l'Acad. Française)	34	27.400	12 m. de 2.560	Œuvres, dont le dernier volume paru : Feux d'Artifice à Zanzibar.
<b>BERNANOS</b> (Georges) (Prix Femina)	9	8.800	9 m. de 1.065	Œuvres.
<b>BUCK</b> (Pearl) (Prix Nobel)	18	17.600	12 m. de 1.645	Œuvres, plus le dernier volume paru : Les Mondes que j'ai connus.
<b>CHURCHILL</b> (Winston) (de l'Acad. Goncourt)	12	14.250	12 m. de 1.330	Mémoires : La Dernière Guerre Mondiale (Édition complète).
<b>COLETTE</b> (de l'Acad. Goncourt)	25	21.350	12 m. de 1.995	Œuvres, dont le dernier volume paru : Les Belles Saisons (Inédit).
<b>COURTELINÉ</b> (de l'Acad. Goncourt)	12	10.300	12 m. de 995	Ah ! jeunesse ! Boubourouche - Un client sérieux - Les Femmes d'amis - Les Gâtés de l'Escadron - Les Linottes - Messieurs les Ronds-de-Guir - Le Train de 8 h. 47 - Théâtre (3 vol.) - Philosophie.

SERIES	Nbre de vol.	Au comptant	tempérament	TITRES
<b>GRONIN</b> (A.-J.) (Traduit de l'anglais)	18	16.850	12 m. de 1.575	Œuvres.
<b>DORGELES</b> (Roland) (de l'Acad. Goncourt)	9	7.100	8 m. de 985	Œuvres.
<b>DOSTOIEVSKY</b> (Traduit du russe)	13	11.850	12 m. de 1.110	Crime et Châtiment (2 vol.) - L'Idiot (2 vol.) - Le Joueur - Les Possédés (2 vol.) - Souvenir de la Maison des Morts - Les Frères Karamazov (2 vol.) - Sépantchikovo - Nietotchka Niezvanov.
<b>DRUON</b> (Pierre) (Prix Goncourt)	5	5.200	7 m. de 820	Les Grandes Familles (Tome I) - Rendez-vous aux Enfers (Tome II) - La Chute des Corps (Tome III) - La Volupté d'être - Les Rois Mauduits.
<b>DUHAMEL</b> (Georges) (de l'Acad. Française)	20	16.150	12 m. de 1.510	Série des Pasquier (10 vol.) - Série des Aventures de Salavin (5 vol.) - Le Voyage de Patrice Periot - Scènes de la Vie Future - Possession du Monde - Civilisation - Cri des Profondeurs.
<b>DUMAS</b> (Alexandre)	38	23.500	12 m. de 2.195	Œuvres.
<b>FRANCE</b> (Anatole) (de l'Acad. Française)	20	16.150	12 m. de 1.510	Œuvres.
<b>FRISON-ROCHE</b>	6	6.000	8 m. de 835	Œuvres, dont le dernier volume paru : Le Rendez-vous d'Essendilène.
<b>GENEVOIX</b> (Maurice) (de l'Acad. Française)	13	11.450	12 m. de 1.070	Œuvres.
<b>GIDE</b> (André) (Prix Nobel)	12	10.450	12 m. de 975	Œuvres.
<b>GIONO</b> (Jean) (de l'Acad. Goncourt)	9	8.600	12 m. de 805	Œuvres.
<b>GOUDGE</b> (Elisabeth) (Traduit de l'anglais)	9	8.350	10 m. de 935	Œuvres, dont le dernier volume paru : L'Appel du Passé.
<b>HEMINGWAY</b> (E.) (Prix Nobel)	7	6.400	8 m. de 890	Pour qui sonne le glas - Adieu aux Armes - Le Vieil Homme et la Mer - Mort dans l'après-midi - Le Soleil se lève aussi - Les Vertes collines d'Afrique - En avoir ou pas.
<b>HUGO</b> (Victor)	14	8.650	12 m. de 810	Les Misérables (4 vol.) - Notre-Dame de Paris - La Légende des Siècles (2 vol.) - Les voix lointaines - Feuilles d'Autoums - Les Contemplations - L'Homme qui rit (2 vol.) - Bug Jargal, Le Dernier Jour d'un Condanné, Claude Gueux (1 vol.) - Fan d'Islande.
<b>LOTTI</b> (Pierre) (de l'Acad. Française)	12	9.700	12 m. de 905	Œuvres.
<b>MALRAUX</b> (André) (Prix Goncourt)	5	5.200	6 m. de 950	La Condition Humaine - Les Conquérants - La Voie Royale - L'Espoir - Les Noyers de l'Altenburg.
<b>MARTIN DU GARD</b> (Roger) (Prix Nobel)	9	10.300	12 m. de 960	Série des Thibault (7 vol.) - Jean Barois (2 vol.)
<b>MAUPASSANT</b> (Guy de)	26	21.000	12 m. de 1.960	Œuvres.
<b>MAURIAC</b> (François) (de l'Acad. Française)	17	15.450	12 m. de 1.445	Œuvres.
<b>MAUROIS</b> (André) (de l'Acad. Française)	16	14.800	12 m. de 1.380	Œuvres.
<b>MAZO DE LA ROCHE</b> (Traduit de l'anglais)	14	12.850	12 m. de 1.200	Série des dalna, dont le dernier volume paru : Sortilèges.
<b>MEERSCH</b> (Van der) (Prix Goncourt)	16	14.600	12 m. de 1.365	Œuvres, dont le dernier volume paru : La Compagnie.
<b>MONTHLANT</b> (H. de)	10	9.400	12 m. de 880	Œuvres.
<b>PAGNOL</b> (Marcel) (de l'Acad. Française)	10	8.650	9 m. de 1.060	César - Fanny - Marius - Topaze - La Fille du Puisatier - Merlusse et Cigalon - La Femme du Boulanger - Pirouette - Angèle - Jazz.
<b>PEYREFITTE</b> (Roger) (Prix Th. Renaudot)	7	6.800	8 m. de 935	Les Clés de St-Pierre - Les Ambassadeurs - La Fin des Ambassadeurs - La Mort d'une Mère - L'Oracle - Du Vésuve à l'Étna - Knock - Les Copains - Bertrand de Ganges - Série des Psyché : (I) Lucienne - (II) Le Dieu des Corps - (III) Quand le navire...
<b>ROMAINS</b> (Jules) (de l'Acad. Française)	33	27.200	12 m. de 2.540	Les Hommes de Bonne Volonté (27 vol.) - Knock - Les Copains - Bertrand de Ganges - Série des Psyché : (I) Lucienne - (II) Le Dieu des Corps - (III) Quand le navire...
<b>ROPS</b> (Danici)	9	10.900	11 m. de 1.110	L'Église des Apôtres et des Martyrs - L'Église des Temps Barbares - L'Église au Temps des Cathédrales - Jésus en son Temps - Histoire Sainte - L'Âme Obscure - Mort ou est ta Victoire - L'Église de la Renaissance et de la Réforme (2 vol.)
<b>SARTRE</b> (Jean-Paul)	11	10.800	12 m. de 1.010	Les Mains Sales - La Nausée - Théâtre - L'Âge de Raison - Le Sursis - Mort Sans Amc - Le Mur - Le Diable et le Bon Dieu - Situations (3 vol.)
<b>SAINT-EXUPÉRY</b> (A. de) (Grand Prix de l'Acad. Française)	5	4.800	6 m. de 880	Gourrier Sud - Vol de Nuit - Terre des Hommes - Pilote de Guerre - Citadelle.
<b>VARENDE</b> (J. de la) (Prix Goncourt)	14	13.800	12 m. de 1.290	Œuvres.
<b>VERCEL</b> (Roger) (Prix Goncourt)	15	12.900	12 m. de 2.545	Œuvres.
<b>ZOLA</b> (Emile)	31	27.250	12 m. de 2.545	Série des Rougon-Macquart.
<b>LES PRIX GONCOURT</b>	44	39.500	12 m. de 3.690	Dont le dernier volume paru : Les Mandarins.
<b>Collection reliée façon cuir de Russie, grenat, des modernes, avec coins, plat papier parcheminé, fers spéciaux, impression or.</b>				
<b>ROSTAND</b> (Edmond)	5	5.750	6 m. de 1.055	Œuvres complètes, 9 titres reliés en 5 volumes : L'Alceste, Cyrano de Bergerac (1 vol.) - Chantecor, La Samaritaine (1 vol.) - Les Romanesques, La Princesse Loïtaine (1 vol.) - Le Vol de la Marseillaise, la Dernière Nuit de Don Juan (1 vol.) - Les Musardises (1 vol.)



# QUELQUES ÉCHOS DE JOINVILLE

La réunion de Joinville nous a valu le plaisir de revoir notre ami Jean Kauffmann, de Vignory (Haute-Marne).

C'est un de ceux qui, en captivité, se sont dépensés sans compter, au service de leurs camarades. Ancien homme de confiance de Sigmaringen — transféré, durant les derniers mois, à Messkirch — il a constamment déployé une somme d'énergie et de dévouement, qui lui vaut la reconnaissance unanime de tous ceux qui l'ont connu.

Nous avons eu la preuve qu'il connaissait à merveille son secteur, par les listes d'adresses qu'il nous a fait parvenir, listes très complètes qui forment la plus précieuse documentation de notre fichier.

Placé où il était, Kauffmann a pu observer de près le fameux « Gouvernement de Sigmaringen ». Un conseil : le jour où il publiera ses mémoires, rétenez-en un exemplaire !...

Nos abbés sont sans cesse sur la brèche. Ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à leur esprit amicaliste. Quels que soient leurs engagements, ils s'efforcent toujours d'être présents à nos manifestations.

C'est ainsi que, malgré les kilomètres, le Doyen Bonichon et le Père Vernoux n'avaient pas hésité à venir, l'un de la Côte-d'Or et le second des Deux-Sèvres.

Mais la satisfaction qu'on pouvait lire sur le visage de leurs anciens paroissiens n'est-elle pas pour eux le meilleur des remerciements ?

Nos amis belges ont, eux aussi, un noyau solide qui représente dignement les Stalags V. Tant que ces fidèles tiendront le flambeau, l'Amicale est assurée d'une existence durable. Autour de Roland — image même de la sympathie

## Un souvenir de "La Roulotte"

(Suite de la page 1)

Me voici donc, coiffé du képi de Truffy, sillonnant les rues de la ville flanqué d'un Wachmann ahuri que je traînais de quincailleries en pharmacies, en passant par tous les porcelainiers. Incompréhensifs, les Villigenois m'affirmaient ignorer absolument cet ustensile pourtant si utile, et, lorsqu'ils voulaient bien comprendre le mot « nachtopf » que j'avais imprudemment fabriqué, vous pouvez imaginer leur ahurissement quand je prétendais en acheter au moins une demi-douzaine !

Mon étonnement fut presque aussi grand lorsque, découvrant enfin dans une boutique quelque chose qui ressemblait à l'ustensile tant souhaité, on m'offrit des vases de nuit en verre !!! On essaya toutes sortes de produits pour les peindre en blanc et les rendre vraisemblables pour le spectacle. On en cassa plusieurs, il en resta; et voilà pourquoi Turgis prenait son petit déjeuner dans un pot de chambre.

Salut, Turgis, dans ton lumineux Montpellier.

### MAISONS RECOMMANDÉES

Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL, 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2°).

Café-Restaurant « CHEZ GABY », 297, rue de Charenton, Paris (12°). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami Gaby.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7°). INV. 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18°), Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

(Suite de la page 1)  
A 11 h. 30, en l'église de Joinville-le-Pont, le R.P. Vernoux célébra la Messe du Souvenir, devant une assistance nombreuse et recueillie. Puis notre ancien aumônier, le doyen Bonichon, prononça un sermon remarquable par sa belle élévation de pensée. Notre doyen tint tout d'abord à exprimer sa joie et sa fierté d'avoir autour de lui tant de fidèles du Souvenir.

« Vous donnez », dit-il, « dans les paroisses où se tiennent vos assises, l'exemple de la charité vraie. Dans vos Amicales, vous continuez l'entraide des camps... Rappelez-vous le jour de notre libération. Rappelez-vous le jour où nos couleurs libérées montaient au

part, notez la chose, camarades. Voilà un spécialiste tout désigné, lorsque vous voudrez transformer votre appartement.

(Note de la rédaction. — Il convient de ne pas oublier que nos amis Planque et Saraben ont donné pour la décoration un sérieux coup de main.)

Il y a tout de même une question à laquelle les organisateurs des « Journées Nationales » n'ont pas encore songé. C'est à désigner des « délégués à la jeunesse ».

Leur rôle serait, non pas de chaperonner, mais de guider et distraire la belle jeunesse, principalement féminine, qui assiste à nos fêtes. On peut supposer que les volontaires ne manqueraient pas. Nous voyons très bien, par exemple, dans ces fonctions : Saint-Omer et Rysto. Simple suggestion au Comité...

C'est avec joie que nous constatons chaque année une participation toujours de plus en plus nombreuse de l'élément féminin. Nos charmantes compagnes apportent à nos réunions toute la grâce de leurs sourires, le charme de leur élégance et militent ardemment pour la réussite de notre mouvement d'entraide. Merci, mesdames !

Beaucoup de congratulations et de remerciements se sont échangés, au cours des discours officiels. Mais un oubli regrettable a fait passer sous silence le nom de l'artiste décorateur qui avait aménagé la salle. Réparons cette lacune : en dépit des apparences, il ne s'agissait pas d'un professionnel, mais simplement de notre ami Perron. Toute publicité mise à

Nous sommes heureux de publier, avec le consentement de l'auteur, la lettre que notre ami Cartigny, de Petite-Forêt (Nord), a adressée à notre trésorier, Géhin, au retour de notre Journée nationale 1955.

... Nous sommes bien rentrés, sans incidents, tout s'était bien passé à la maison. Personnellement, j'eus peu de battement puisque, dès 13 h. 15, lundi, j'étais replongé dans le bain. Mais il faut reconnaître qu'il plane sur les premières heures du retour une atmosphère de mélancolie, après une journée comme celle que nous avons vécue dimanche. C'est à regret, il faut bien le reconnaître, que le soir venu nous nous sommes quittés.

Nous sommes rentrés avec un souvenir impérissable, et ma femme, à qui j'avais depuis quelques années fait part de mes impressions, a constaté que la réalité était au-dessus de tout commentaire. La sympathie explose à chaque instant et l'on est confondu par la chaleur de l'amitié dont nous sommes l'objet dans quelque domaine que ce soit. Cette atmosphère

## AUX KOMMANDOS D'ULM

En raison de la fête de la Victoire, notre réunion mensuelle, qui devait avoir lieu le 11 Novembre, est reportée au

**VENDREDI 18 NOVEMBRE de 18 heures à 20 heures**  
Club du Bouthéon

**A Joinville-le-Pont, le 9 octobre**

Les Amicales V A-V B réunies ont célébré avec succès le X<sup>e</sup> anniversaire du retour.

Une importante délégation belge conduite par son dévoué président, Rolland, était reçue par nos camarades Langevin et Fromentin, présidents des Amicales V B et V A, et de nombreux camarades.

Un vin d'honneur fut servi à la Malrie au cours d'une réception offerte par la Municipalité. Après avoir fleuri les Monuments du Souvenir, une messe fut célébrée par le R.P. Vernoux, président des anciens d'Ulm, au cours de laquelle, le chanoine Bonichon, dans un magnifique sermon, exalta l'amitié et la fraternité nées des années de captivité.

Tous devaient se retrouver au

mât central. Rappelez-vous cette « Marseillaise » que nous entonnions avec tant d'allégresse et que nous n'avons pu terminer tant l'émotion nous étreignait... »

Puis notre doyen évoqua les cimetières en terre étrangère. Il exhorta ses anciens paroissiens à vivre en l'idée. Puis il rappela la vie misérable des camps où notre humble chapelle était comme une source d'espoir. Malgré notre esclavage, esclavage d'esprit et du cœur, esclavage de nos tempéraments et de nos misères, nous vivions, serrés au coude-à-coude, dans cet esprit d'entraide qui est la raison même de nos Amicales. Il termina en rappelant à tous les anciens prisonniers qu'ils ont un devoir à

accomplir, celui de veiller à ce que le souvenir demeure en nous, de ne jamais oublier ceux qui souffrent, en un mot de faire notre devoir d'amicalistes.

A 13 heures, un grand banquet réunissait, dans une vaste salle du restaurant « La Pomme d'Api », tous les participants de notre Journée nationale.

Un menu formidable, une ambiance extraordinaire, des vins chaleureux... à volonté, un service ultra rapide, des rires, des chants, de la danse, tout contribua à terminer cette splendide journée en apothéose.

Et, le soir très tard, on se sépara en se donnant rendez-vous à la Journée nationale 1956.

« Où sont-ils donc ? » C'est un chanson de Trenet mais aussi la question que semblait se poser notre ami Vialard en scrutant d'un œil anxieux les longues files de tables où se pressaient les convives. Il cherchait, le malheureux, ses troupes décimées par une absence aiguë. Les gars d'Ulm brillaient par leur absence. Mais la qualité était là : Yvonnet, Vialard et le R.P. Vernoux tenaient haut et ferme le pavillon d'Ulm... et le coup de fourchette était sensationnel.

Un qui n'avait de mal à rassembler ses troupes c'était l'ami Hadjadji. Les Kommandos de Schramberg étaient représentés par Hadjadji et... un autre amicaliste. Le banquet de Compiègne était passé par là. Dommage ! Car les Schrambergistes avaient à Joinville une

Ayant vécu et apprécié cette grande joie, je désire ardemment la faire partager à tous nos camarades de province qui hésitent encore à participer à ces belles Journées nationales. Il leur faut à tout prix réserver ces quelques heures par an; ce n'est pas du temps perdu, je le leur certifie, bien au contraire. Je leur crie de tout cœur : « Venez ! Vous verrez et vous comprendrez ce que c'est que vivre en amicaliste; vous verrez comment, à Paris, malgré leurs occupations et les facultés de s'évader qui pourraient être un prétexte facile, des camarades, que vous avez connus en Kommando ou à Villingen, n'hésitent pas à sacrifier de leur temps quotidien pour nous tous.

Avant de terminer, je te demanderai d'être mon interprète auprès de Langevin et de tous les camarades que je ne citerai pas en détail au risque d'en oublier... Cartigny.

(N.D.L.R. — Puissent nos amis de province entendre cet appel et venir nombreux assister à notre Journée nationale 1956.)

## Impressions d'un ami de Province

re de fraternité, si elle se manifeste pour chacun de nous, agit doublement auprès de nos camarades défavorisés par le sort ou la santé et c'est là la mission superbe des Amicales de Camp; prolongement de l'Entr'aide des Camps que bon nombre de camarades méconnaissent trop, hélas !

**CHAMPAGNE**  
**R. BERTIN**  
ex-P.G. Waldhotel, V B  
Propriétaire récoltant  
**Vrigny, près de Reims**  
**Caisse 12 bouteilles**  
demi-sec, sec ou brut  
assorties ou au choix  
**5.600 fr. franco domicile**  
Régie et ttes taxes comprises

restaurant de « La Pomme d'Api », où un banquet bien servi réunit plus de 150 convives. Toasts-discours furent échangés; une vibrante « Brabançonne » suivie d'une éclatante « Marseillaise » terminèrent cette magnifique Journée du X<sup>e</sup> anniversaire du retour, gage d'une fidèle amitié franco-belge.

Un joyeux bal clôtura cette belle

**Waterman**  
La meilleure encre...  
trouillée à l'**HEXA-fluid**  
Le gérant : PIFFAULT.  
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

journée, si réussie et qui fait honneur aux organisateurs.

Nous avons retrouvé Roseau, de Lille, venu spécialement pour cette journée autour du Père Vernoux, curé d'Aubigné; Daminet et Mme; Moutard, Mme et son fils; Mesgny et sa petite famille; Yvonnet; etc...

**A notre dernière réunion**  
Bienvenue à notre camarade Ferdinand Debieux, ancien d'Ulm, qui adresse son amical souvenir à ceux du Vorwerk XIII.

Se sont retrouvés : Debieux, Keck, Crouta, Duez, Rein, Hinz, Faucheux, Schroeder, Labaigt, Labbé, Letellier, Guérin, Batut, Grenier, Sartorio, Yvonnet.

Excusés : Mesgny et Fillon.

Nous rappelons à tous les camarades que toutes les demandes de pécule doivent être déposées avant le 31 décembre 1955, dernier délai.

Merci à Roger Gauthier pour son N° 39 « Les Anciens de Weingarten ». Nous avions espéré le rencontrer à Joinville-le-Pont.

Amicalement à tous.  
**L. Vialard.**

magifique occasion de se rattraper. Oyez un peu le menu :  
Hors d'œuvres variés  
Colin mayonnaise  
1/4 poulet  
Petits pois  
Fromages  
Gâteau du Chef  
Fruits  
Muscadet et Beaujolais à volonté  
Café

Le tout servi si copieusement que notre écotier en connaît quelques-uns qui... calèrent. N'est-ce pas, ami Baju ?

Unanimité complète chez les convives du banquet pour adresser des félicitations au traiteur de « La Pomme d'Api ». Bonne chère et bons vins ! Et le gâteau du chef !... un régal ! Félicitations au président pour le choix de l'établissement.

A la table d'honneur, on pouvait noter nos amis belges David et Roland, le président Langevin, le premier adjoint au maire de Joinville, M. Baugé, et le doyen Bonichon. On y parlait fort, on y mangeait ferme, on y buvait sec... Les discours s'en ressentirent et comme les meilleures harangues sont les plus courtes les convives furent largement servis. De véritables ovations saluèrent les orateurs.

Un qui arborait un sourire triomphant c'était l'ami Perron. Pensez donc, pour une fois, le Waldho était en tête. En effet, l'après-midi, on pouvait rencontrer les amis Fochoux, Kastler, Daubigny, Jeangeorges, Baron... sans compter le président Langevin. On se comptait dix à la table du Waldho. Gare, en 1956, faudra mettre des rallonges !

**On a trouvé :**  
Une paire de gants noirs en daim, au Bar de « La Pomme d'Api ».

Les réclamer au siège de l'Amicale.

**Au courrier de l'Amicale**  
Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à notre ami Joseph Dulac, curé d'Asté (Hautes-Pyrénées).

Tous les anciens des Kommandos de la région de Laupheim se réjouiront de voir leur sympathique aumônier entrer dans la grande famille V B.

Gai de caractère, dévoué, serviable, il s'est toujours montré en captivité le meilleur des camarades. L'inébranlable optimisme avec lequel il commentait, chaque soir, la situation militaire, a contribué efficacement à maintenir le moral de son entourage.

Aussi, est-ce avec un grand plaisir que l'Amicale enregistre son adhésion.

**NOMINATION**  
Le Comité Directeur de l'Amicale V B est heureux d'annoncer à tous les membres de la grande famille V B la nomination au grade de lieutenant-colonel de notre grand ami le médecin-commandant Payrau, ancien médecin-chef de l'hôpital du Waldho.

Toute l'Amicale adresse au nouveau promu ses affectueuses félicitations.

**FABRIQUE DE MEUBLES**  
7 ter, avenue de St-Mandé  
Paris (XII<sup>e</sup>)

**RYSTO Raymond**  
EX-N° 5305  
Membre de l'Amicale N° 543

**SALLES A MANGER CHAMBRES**  
**A COUCHER ENSEMBLE STUDIO**  
**DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES**  
Cuisines modernes  
Éléments, tables  
Sièges modernes  
rustiques et basques  
Sièges de jardin  
Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus  
Facilités de paiement sur demande  
Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale  
**Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire**  
Tél. DIDerot 45-07  
Métro : NATION